

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



I
AIX-EN-PROVENCE
1986

ANNALES
du
GROUPE NUMISMATIQUE
de
PROVENCE

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'originalité du Groupe Numismatique de Provence ne consiste pas, comme on pourrait le croire, dans son aptitude à surmonter les crises et les difficultés du moment, mais plutôt dans l'équilibre qu'il parvient d'ordinaire à maintenir entre ses tendances diverses.

De la Provence de Giono à celle de Pagnol, de celle de Mistral au rocher monégasque, onze associations fédérées au sein du Groupe Numismatique de Provence illustrent parfaitement depuis plus de deux lustres les différentes facettes de la "Vitrine Provençale".

Mais cette réussite exceptionnelle, tant par le rayonnement de notre Fédération que par sa longévité, nous la devons essentiellement à l'élan donné par ses fondateurs. Certains d'entre eux œuvrent encore au sein de leurs associations, d'autres ont pris une "retraite" bien méritée. Mais quelques-uns parmi les plus actifs nous ont hélas quittés pour toujours : Henri VERNIN, Gaston REYNAUD, Georges COUSINIÉ, et, tout dernièrement, Yves BERTIN.

C'est à eux, à ces "figures" de la Numismatique Provençale, que je voudrais dédier ce premier tome de nos ANNALES, pour lequel Monsieur CHARLET a mis le meilleur de lui-même et qui, j'en suis convaincu, viendra harmonieusement compléter notre bulletin de liaison trimestriel.

Puisse chacun d'entre nous y trouver matière à réflexion sur le sujet de son choix et, dans le même instant, avoir une petite pensée pour les amis dévoués qui nous ont quittés si brutalement, mais qui, par l'importance de l'œuvre accomplie, seront toujours présents en nos cœurs et en nos pensées.

Michel GOURILLON

Président fédéral

LE MOT DU RESPONSABLE

Chacun connaît les difficultés que le Groupe Numismatique de Provence a rencontrées pour faire vivre sa *Revue*. Inutile d'y revenir. Tous les membres ont conscience de la nécessité absolue de maintenir entre eux ce lien matériel indispensable qu'est une *Revue* ou un volume d'*Annales*. Le comité fédéral a choisi une solution double : continuer *Provence Numismatique* sous la forme d'un bulletin de liaison trimestriel et publier une fois par an un volume d'*Annales* pouvant inclure quelques articles d'une certaine longueur. La responsabilité de ces *Annales* m'a été confiée : j'essaierai de m'en montrer digne.

Ces *Annales* doivent s'adresser à *tous* les numismates provençaux, qu'ils soient numismates avertis ou débutants, et quel que soit le thème de leur collection. C'est pourquoi je me suis efforcé d'associer des articles de longueur, de nature et de sujets variés. Certains ont plutôt un caractère de vulgarisation; d'autres sont plus "scientifiques", mais sous une forme simple, accessible à tous.

Le responsable a conscience des imperfections de ce premier volume; mais ce volume a le mérite d'exister. Il appartient à tous les membres du Groupe qui ont des compétences particulières de faire des suggestions et surtout d'apporter leur concours actif. D'avance, merci... pour le Groupe !

Jean-Louis CHARLET

Président du Groupe Numismatique Aixois

L'UNION LATINE

De nos jours, l'Europe est, sur le plan monétaire, loin d'être unie. Mais cela n'a pas toujours été le cas pour un bon nombre de pays européens et même de leurs colonies. Il s'agit bien sûr de l'Union Latine. En 1865, la Belgique ouvre une conférence réunissant la France, la Suisse et l'Italie, afin d'harmoniser les monnaies des quatre pays. La France veut conserver la règle du bimétallisme or et argent, les trois autres pays voulant la supprimer pour en revenir à l'étalon or. Les Français l'emportent, et, le 23 décembre 1865, une alliance est signée à Paris : l'opinion publique la nomma "Union Latine".

Trois types de monnaies sont définis; le poids, le titre, la tolérance de titre et le diamètre sont précisés :

- des monnaies d'or de 5, 10, 20, 50 et 100 francs, au titre de 900/1000;
- des monnaies d'argent de 5 francs (l'"écu"), au titre de 900/1000;
- des monnaies divisionnaires d'argent de 20 et 50 centimes, 1 et 2 francs, au titre de 835/1000.

Ces pièces avaient la particularité de pouvoir servir à peser et à mesurer. En effet, la pièce de 5 francs argent correspond à un poids de 25 g.; la 10 c. et la 2 f., à 10 g.; la 5 c. et la 1 f., à 5 g.; la 2 c., à 2 g. et enfin la 1 c. à 1 g. . Il faut donc 40 pièces de 5 f. pour faire un kilo, et, pour faire un mètre, il faut bout à bout dix pièces de 5 f., dix pièces de 2 f. et vingt pièces de 50 centimes. Le franc peut donc servir d'étalon.

Mais aussitôt en France on parle de fausse monnaie, car le nouveau franc correspond à 4,175 g. d'argent fin, au lieu de 4,5 g. ! C'est la fin du franc germinal réel. Malgré cela, le pacte est conclu pour une durée de quinze ans, reconductible. En 1868, la Grèce adhère à l'Union, ainsi que l'Espagne. Malheureusement, d'importantes découvertes de mines d'argent dans les dernières années du XIX^e siècle remettent en cause ce pacte, d'autant plus que des pays comme l'Allemagne, les pays scandinaves et la Hollande se rallient à l'étalon or et provoquent des entrées massives d'argent en France; cette inflation donne lieu à une fuite de l'or. C'est le début du déclin de l'Union monétaire. Malgré de nouvelles conventions et des mesures restrictives sur les émissions des divers pays, l'équilibre est plus que précaire. La première guerre mondiale va l'anéantir. À partir d'août 1914, les billets de banque ne sont plus convertibles. La petite monnaie manque rapidement car elle est thésaurisée ou exportée en Suisse. Cela provoque les émissions de monnaies de nécessité que connaissent bien les collectionneurs. Les divisionnaires ne sont plus en argent, mais en cuivre ou en nickel, et l'or ne circule plus !

En 1925, la Belgique prend l'initiative de dénoncer l'accord, suivie par la Suisse le 31 décembre 1926, puis par les autres pays en 1927.

Cette tentative d'union monétaire fut un échec. Mais elle a permis la circulation dans les pays de l'Union de nombreuses monnaies qui font aujourd'hui encore le bonheur de nombreux collectionneurs.

Christian CAMPIN



Une monnaie rare frappée dans l'île de Négrepont (Eubée) à l'époque des Croisades.

En septembre 1191, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion resté seul en terre sainte ne put, malgré sa victoire sur Saladin, reprendre Jérusalem. Il signa alors une trêve de trois ans. Le pape Innocent III lança la quatrième croisade pour reprendre la ville sainte. Mais, malgré les efforts du Saint Père, cette croisade fut complètement détournée de son but et aboutit à la création d'un Empire latin d'Orient.

En effet, après la prise de Constantinople en 1204 par les Latins alliés à la République de Venise (doge Enrico Dandolo), les possessions de l'Empire byzantin furent partagées entre les vainqueurs. Ainsi naquirent :

- les principautés et seigneuries fondées dans la métropole grecque et dans l'archipel hellénique (principauté d'Achaïe, hautes baronnies franques de Morée, duché d'Athènes, baronnies franques de la Grèce continentale et seigneurie de Négrepont : ainsi s'appelle l'Eubée au Moyen Age);
- l'Empire franc de Constantinople (Baudouin, comte de Flandres);
- le royaume de Salonique;
- les possessions vénitiennes.

Si les monnaies de la principauté d'Achaïe et du duché d'Athènes sont communes et bien connues, celles des autres possessions franques sont très rares, relevées seulement à quelques exemplaires pour chaque type.

La monnaie que nous possédons et présentons est un rare denier de Guillaume II de Villehardouin, prince d'Achaïe de 1246 à 1278, petit-neveu du chroniqueur Geoffroi de Villehardouin, auteur bien connu de *L'histoire de la conquête de Constantinople*. Guillaume II se prétendait tiers d'Eubée, du chef de son épouse Carintana, fille et héritière de Rizzardo dalle Carceri.

Replaçons-nous dans le contexte historique. L'île de Négrepont, l'ancienne Eubée des Grecs, était l'un des plus riches territoires des conquêtes franques de la IV^e croisade. Malgré le traité de Constantinople qui avait inscrit l'Eubée dans la part réservée à Venise, Boniface de Montferrat, l'un des chefs de la IV^e croisade, jeta son dévolu sur cette île et, après s'en être emparé, la donna en fief à son fidèle partisan Jacques d'Anesues. En août 1205, Boniface divisa l'Eubée en trois grands fiefs secondaires destinés à trois des capitaines lombards qui servaient sous la bannière de Jacques d'Anesues. Ceux-ci prirent le nom de tiers, qui passa à tous leurs successeurs.

En 1209, la mort de Jacques d'Anesues donna l'indépendance aux trois tiers. L'un d'entre eux, Ravano dalle Carceri, s'empara de toute l'île et se plaça sous la protection de Venise dont il se déclara le vassal. Ravano mourut en 1216 et l'ancien tiercerat fut rétabli à la suite de querelles de successions, grâce à l'arbitrage de la République de Venise.

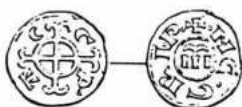
Le tiers méridional de l'île avec Karystos fut donné à Isabelle et Berta, veuve et fille de Ravano. Le tiers du nord avec Oréos, à deux frères, neveux de

Ravano. Les nouveaux seigneurs prirent le titre de sextiers. En 1220, Rizzardo étant mort, Marino devint seul tiers d'Oréas. En 1246, Carintana, fille unique de Rizzardo, épousa le prince d'Achaïe Guillaume II de Villehardouin. À la mort de Marino et de son épouse Carintana, Guillaume II voulut dès 1255 faire valoir ses droits les armes à la main sur la partie de l'Eubée qui avait appartenu à sa femme. Il entra ainsi en conflit avec Narzotto, fils de Marino, et les autres tiers d'Eubée, dont la plupart des autres seigneurs francs et Venise épousèrent le parti. Guillaume II fut victorieux en 1258 après la bataille de Karydi qui amena la trêve; mais en octobre 1259 Guillaume fut capturé par Michel Paléologue, empereur byzantin, après le désastre de Pélagonia.

Sorti de captivité en 1262, Guillaume signa une paix définitive avec les tiers qui en échange le reconnurent comme seul et unique suzerain au détriment de Venise. Mais cette dernière, au fil des ans, assura son influence et en 1390 devint seule maîtresse de l'île d'Eubée jusqu'à la conquête ottomane de 1470.

De tous les seigneurs d'Eubée, on ne connaît encore qu'un unique type de denier, qui fait l'objet de notre propos. Il a été frappé entre 1255 et 1259 par Guillaume II en lutte pour le pouvoir sur l'île de Négrepont:

denier de très bas billon. Poids : 0,535 g. Diamètre : 14 mm.



A / G - P - A - C (interprété comme *Guillelmus princeps Achaïæ*); croix ancrée dont les branches prolongées séparent chaque lettre de la légende.

R / + . NE . GRI . P. (interprété comme *Negripontis*); dans le champ, III surmonté d'un signe d'abréviation (= *tertiarius*).

Schlumberger Pl. XIII, 15.

Ce denier est le seul monument monétaire de la présence latine dans l'île de Négrepont. Il rappelle la lutte sanglante soutenue par Guillaume II pour revendiquer les droits de sa femme sur un tiers de l'Eubée. L'absence d'autres monnaies des seigneurs d'Eubée s'explique par la prépondérance de Venise dans l'administration de l'île : c'est la monnaie vénitienne qui y avait presque exclusivement cours pour toutes les transactions.

Les croisades offrent une source inépuisable de découvertes de monnaies rares. Cet argent était au fond l'expression du besoin de puissance et de soif de conquêtes de ces aventuriers combattant les sectateurs du croissant sous le signe parfois usurpé de la croix.

J.D. CAVALLLO

CATALOGUE PROVISOIRE DES MONNAIES DE NÉCESSITÉ DE LA RÉGION PROVENÇALE

En l'absence d'archives, l'auteur a voulu dresser un catalogue provisoire des monnaies de nécessité de la région provençale dont l'existence lui a été signalée. Ce faisant, il espère rendre service aux amateurs, mais aussi susciter leurs observations et leurs compléments d'information : grâce au concours de tous, ce catalogue pourrait être amélioré et devenir l'an prochain, sinon exhaustif, ce qui semble impossible en la matière, du moins aussi complet que possible.

AIX-en-PROVENCE

Café LEYDET : 50 centimes, maillechort, rond
Hôpital psychiatrique MONTPELLIER : 10 f., laiton, rond
Marius DEGARD fils. Soupes économiques : 10 c., laiton, rond

ANTIBES

Cercle des sous-officiers du 7^e B.C.A. : 25 c., aluminium, rond
50 c., aluminium, rond
1 franc, laiton, rond lobé
2 francs, laiton, rond lobé

ARLES

La Famille arlésienne : 5 c., zinc, carré arrondi
50 c., laiton, rond
50 c., laiton, rond lobé
50 c., laiton, carré arrondi
1 franc, laiton, dentelé

Restaurant du vieil Arles : 5 c., laiton, rond
10 c., laiton carré
50 c., laiton carré



AVIGNON

Cercle du 27 ^e Tirailleur algérien :	5 c., aluminium, rond, 23 mm
Cercle des sous-officiers du 7 ^e Génie :	50 c. 1928, bronze-alu., rond 1 franc 1928, bronze-alu., rond 2 francs 1928, bronze-alu., rond
Clément GILLES :	5 c. 1935 25 c. 1935, aluminium, rond 20 francs 1935
Droguerie LAMP :	10 c., aluminium, rond 25 c., aluminium, rond lobé
Droguerie LAUGIER :	10 c., aluminium, rond 25 c., aluminium, rond lobé
Son de France, V. LAUGIER :	5 c., carton, rond 10 c., carton rond

BARGEMON

Cercle des travailleurs :	20 c., aluminium, carré
La Varoise, société coopérative :	10 c., aluminium, carré 20 c., aluminium, carré

BEAUSOLEIL

Casino :	50 c., laiton, rond lobé 75 c., maillechort, carré angles coupés 1 franc, maillechort, ovale 5 f., aluminium, carré tréflé 5 f., laiton, carré tréflé 5 f., maillechort, carré tréflé
----------	--

BRIANÇON

Cercle des sous-officiers 311 ^e R.A.P. :	5 c., laiton, carré angles coupés 10 c., laiton, hexagonal 50 c., laiton, rond
Cercle des sous-officiers 159 ^e R.I.A. :	25 c., aluminium, rond

CAMOINS (les)

Camoins les Bains :	5 c., laiton, rond
---------------------	--------------------

CANNES

Brasserie du Casino :	25 c., aluminium, rond
	50 c., aluminium, rond
	60 c., laiton, octogonal
	75 c., laiton, rond lobé
	1 franc, laiton, carré arrondi
	2 francs, laiton, rond
Brasserie Moderne :	50 c., laiton, carré
Café bar de la Gare :	25 c., aluminium, rond
	25 c., aluminium, octogonal
	50 c., aluminium, rond
	1 franc, aluminium, carré
Casino, rue des Belges :	20 c., cuivre, rond
GIORDANO, primeurs :	2 francs, zinc, octogonal
Grand café des Alliés :	5 c., laiton, rond
Henri OURS, fruits et primeurs :	5 francs, aluminium
Palais des attractions :	25 c., laiton-nickel, rond
	25 c., laiton, rond (?)
Philippe NASPÉZE, négociant :	5 francs, aluminium, rectangulaire
Select Bains :	50 c., aluminium, rond
Taverne Royale :	50 c., cupro-nickel, rond

CARPENTRAS

La Fourmi :	5 c., aluminium, octogonal
	20 c., laiton, rond
	25 c., laiton rond
	50 c., aluminium, octogonal
	1 franc, laiton, rond
Syndicat des hôtels et cafés :	10 c., aluminium, rond
	25 c., aluminium, rond

CONTES-les-PINS

Usine PARIN et LAFARGE :	1 franc, maillechort, rond
	1 franc, maillechort, octogonal

DIGNE

Taverne EDMOND :	50 c., laiton, carré arrondi
------------------	------------------------------

DRAGUIGNAN

Société coopérative alimentaire "Le Dragon" : 25 c., laiton, rond lobé

FRIGOLET

Dépôt de Frigolet :
5 c., zinc, rond, uniface
10 c., zinc, rond, uniface
50 c., zinc, carré arrondi, uniface

GRASSE

Brasserie Moderne : 5 c., laiton, rond

HAUT-VAR

Laiterie coopérative : 5 c., laiton

HYERES

BLANC Joseph, courtier, grand marché : 3 francs, aluminium, rond
CRIÉE Hyères, alimentation, 15 av. Gambetta : 2 francs, laiton, rond lobé
3 francs, laiton, rond lobé

Mess des sous-officiers, 3^e R. d'infanterie : 25 c., aluminium, rond
50 c., aluminium, rond
1 franc, aluminium, rond

MONYSSET Pierre, Grand café de l'Univers : 10 c., nickel, carré angles coupés
30 c., nickel, carré arrondi
40 c., nickel, rond lobé
50 c., nickel, triangle arrondi
60 c., nickel, rond
75 c., nickel, carré lobé

ISTRES

Aviation coopérative Mas Jean GUIRAND : 5 c., laiton, carré arrondi
10 c., laiton, carré arrondi
25 c. (petit et grand C), laiton, c. arrondi
50 c., laiton, carré lobé
1 franc, laiton, carré lobé

Camp d'aviation, TRANCHAND cantinier : 5 c., aluminium, rond
10 c., laiton, rond
25 c., aluminium, hexagonal
50 c., laiton, hexagonal

	75 c., laiton, hexagonal
	1 franc, laiton, rond
Cercle des sous-officiers d'aviation :	5 c., laiton, rond
	5 c., aluminium, rond
	10 c., laiton, rond
	10 c., aluminium, rond
	25 c., laiton, rond
	25 c., aluminium, rond
	50 c., zinc, rond
	50 c., aluminium, rond
	50 c., laiton, rond
	1 franc, zinc, rond
	1 franc, aluminium, rond
	1 franc, laiton, rond
	2 francs, zinc, rond
	2 francs, aluminium, rond
	2 francs, laiton, rond
Foyer militaire d'Istres :	1 f., alu., rond, flan épais, en creux

LE MAS

Café MOREL :	12 1/2 c., zinc-nickel, octogonal
--------------	-----------------------------------

LES BORMETTES

Mines de l'Argentière :	5 c. 1887, cuivre, rond; alu., rond; cuivre, octogonal
	10 c. 1887, cuivre, rond
	25 c. 1887, aluminium, rond; cuivre, octogonal

MARIGNANE

Philippe CAMOIN :	5 c., laiton, carré arrondi
	10 c., laiton, carré arrondi
	25 c., laiton, carré coupé

MARSEILLE

A consommer :	20 c., laiton, rond lobé
A consommer VICTOR :	10, cupro-nickel, rond
	15 c., cupro-nickel, rond lobé
	20 c., cupro-nickel, rond percé
	30, cupro-nickel, rond lobé
ALCAZAR LYRIQUE :	0,10, carré arrondi
	0,30, laiton, rond

ASTRUC :	10 c., laiton, rond; maillechort, rond
BANQUE DE MARSEILLE :	5 c. vert, timbre-monnaie
	10 c. rouge, timbre-monnaie
	25 c. bleu, timbre-monnaie
Bar Américain :	5 c., laiton, octogonal
Bar BARTHÉLÉMY, B. CARCES :	10 c., bronze, octogonal
Bar de la Paix :	5 c., cuivre, octogonal
	10 c., cupro-nickel, rond
Bar de la Poste:	25 c., laiton, carré lobé
Bar du Chapitre :	10 c. jaune, rectangle de carton
	15 c. rouge, rectangle de carton
	20 c. bleu, rectangle de carton
Bar Pierre (place St. Ferréol) :	10 c. carton
	20 c. carton
	25 c., laiton, rond lobé
BARRET et JULLIEN, 21 bd. du Musée :	2 f., cuivre, rond angles coupés troué
Brasserie Méditerranéenne :	5 c., cuivre, octogonal
	10 c., cuivre, octogonal
	25 c., cuivre, octogonal
Brasserie Lyonnaise :	25 c., laiton, carré arrondi
	40 c., laiton, hexagonal
	50 c., laiton, forme tréflée
Brasseries de la Méditerranée :	0,05 f., laiton, rond; laiton octogonal
	0,10 f., laiton, rond lobé
	0,25 f., laiton, carré arrondi
	0,30 f., nickel, rond
Buvette du Pied de Mouton :	5 c., laiton, octogonal
Café de la Bourse :	5 c., zinc, rond
Café du Rond-Point :	5 c., zinc-nickel, rond
Café Français :	30 c., aluminium, carré festonné
Café glacier :	5 c., maillechort, rond lobé
	30 c., maillechort, rond
	50 c., maillechort, rond lobé
	75 c., maillechort, octogonal
Cantine de l'administration:	25 c., laiton, rond
Cantines scolaires :	5 c. 1893, zinc, rond, uniface
Casino de la plage :	50 c., laiton, rond
Caves Marseillaises :	30 c.
	40 c.
	50 c.
	1 f., zinc-nickel, rond
Cercle des Phocéens :	5 f., nickel, rond
	10 f., nickel, octogonal
Chambre de Commerce : Bon d'alimentation, 1914, 25 c. en carton	
5 c., 1916, aluminium, rond, poinçon au R/ à dr.	

Foyer du Peuple :	0,10 f., aluminium, rond
Grand bar PIPO :	10 c., zinc, octogonal (23 mm)
Grand café de NOAILLES :	5 c., laiton, octogonal troué
	30 c., laiton, rond
	40 c., laiton, carré arrondi
	50 c., laiton, rond lobé
Grand café du Commerce :	30 c., alu., rond; laiton, rond, maillechort, hexag.
	35 c., alu., rond; laiton, rond; laiton carré arrondi
Grand café PELISSIER :	5 c., laiton, rond
Grande brasserie de la Paix :	20 c., laiton, octogonal
Hôtel Louvre et Paix :	5 c. vert, timbre-monnaie
	10 c. rouge, timbre-monnaie
International théâtre (restaurant) :	50 c., laiton, rond
	60 c., laiton, ovale
Jean CAIZERGUES :	1 f., zinc, rond
Jeton CARLES :	10 c., aluminium, rond
JULIEN commissionnaire :	2 f., alu., rond; laiton, rond
L'étonnant bar BOURCIER :	5 c., carton
L. G. bon pour consommation :	10 c., laiton, rond
	30 c., cuivre, rond
LIMAICHE consigne :	25 c., cuivre, octogonal
	1 f., cuivre, carré; cuivre, octogonal
LIVON TARDIF :	50 c., laiton, carré angles coupés
	1 f., cuivre, octogonal; cuivre, carré angles coupés
L. VAYSSE BOREL , droguerie :	5 c., carton
Maison dorée :	5 c., laiton, rond
Marché Central, cours Julien, A. DECUGIS- A. TIRVEILLOT :	1 f., zinc-nickel, rond
	2 f., zinc-nickel, rond
Missions du Midi, 39 rue Breteuil :	25 c., aluminium, rond
Model bar FRÉDÉRIC :	10 c., laiton, octogonal
Moka bar :	10 c., cuivre, rond
Odone :	20 c., laiton, rond
Omnium Automatic :	75 c.
Palace Prado Plage :	5 c., nickel, rond
	50 c., laiton, rond
Palais de Cristal :	30 c., laiton, rond
Raffinerie de sucre Saint-Louis :	5 c., laiton, rond
	20 c., laiton, rond
	25 c., laiton, rond
Ramonetxo, Saint-Charles :	10 c., aluminium, rond lobé
Restaurant Bœuf Mode :	25 c., aluminium, rond lobé
Restaurant du Commerce, 7 rue Colbert :	2 f., aluminium, octogonal
Restaurant féminin :	0,25 f. 1929, aluminium, rond
Sans Pareil :	20 c., aluminium, rond

SASIA, beurres et fromages :	5 c. violet, carton rectangulaire
	15 c. jaune, "
	20 c. bleu, "
Société alimentation PIÉTRI :	5 c. vert, timbre-monnaie
	10 c. rouge, "
	15 c. vert olive, "
	25 c. bleu, "
Société coopérative "La Butineuse" :	5 c., laiton, octogonal
	10 c., laiton, carré arrondi
	25 c., laiton, rond
Société Marseillaise de Crédit :	5 c. vert, timbre-monnaie
	10 c. rouge, "
Société Sainte-Cécile :	15 c., laiton, rond
Spiro HADJIANDREA, 18 quai du Port :	30 c., aluminium, octogonal
Taverne Flamande :	40 c., laiton, hexagonal
Tout va bien :	10 c., laiton, rond
	15 c., laiton, octogonal
	20 c., laiton, carré arrondi
Tramways :	10 c., carton, bon pour un parcours
	15 c., alu., rond; alu., rond lobé
	25 c., aluminium, rond; aluminium, rond percé; zinc, rond percé, uniface
BLANC et BOUCHARIN, 19 rue Haxo :	bon pour parcours de 0,10 c., 1903,
contremarque 1904, zinc plaqué nickel, ovale troué (43 - 27 mm)	
LORENZY-PALANCA, parfumeur :	identique à la précédente
Théâtre Apollo :	bon pour parcours de 0,10 c., 1914, zinc-nickel, ovale troué
VALERE BARBETI, fruits et primeurs :	2 f., zinc, rond
VICTOR :	10 c., cuivre, rond

MENTON

Casino municipal :	1 f. aluminium, rond
--------------------	----------------------

MIRAMAS

Café du Nord, LANOZ :	20 c., laiton, rond
	75 c., cupronickel, rond

MONACO

Café de Paris :	60 c., maillechort, ovale
	1 f., maillechort, carré
Cercle de Monaco :	2 f., argent, rond
CIRO :	1 f., laiton, rond

L.M. (Ligue Monégasque) :	20 c., laiton, rond
	50 c., laiton, hexagonal
Maison J. JEUNE, galerie Charles III :	10 c., laiton, rond
Musée Océanographique :	5 c. vert, timbre-monnaie

MONTDEVERGUES

Hôpital psychiatrique :	50 c., aluminium, rond
	5 f., aluminium, rond

MUY (le)

Cercle radical socialiste :	20 c., aluminium, rond
-----------------------------	------------------------

NICE

À la Riviera :	5 c. vert, timbre-monnaie
	10 c. rouge, "
A. PELUFFO, primeurs :	5 f., aluminium, ovale (3 trous)
Atlantic Hôtel :	5 c. vert, timbre-monnaie
Bar Bosio :	20 c., laiton, rond lobé
	50 c., laiton, ovale
	1 f., laiton, rectangulaire
Bar Continental :	50 c., laiton, octogonal
Bar LUCIANO, 30 rue de France :	10 c., laiton, rond lobé
BMV MOGGIO :	1 f., cuivre, carré lobé; zinc-nickel, rond
Bon d'achat Journal "L'éclaireur" :	5 c., carton
Brasserie Tatonville :	40, laiton, octogonal
Café de la Régence :	5, nickel, rond lobé
Café de Paris :	30 c., laiton, rond lobé
CAME et CORTE, fruits et primeurs :	3 f., aluminium, carré
C. BÉRAUD :	1 f., laiton, octogonal
Cercle du Commerce :	2 f., laiton, rond
Cercle d'Europe :	Deux francs, laiton, rond
	Cinq francs, laiton, rond
Chambre de Commerce :	5 c. 1920, argent, rond (essai)
	5 c. 1920, alu., rond; laiton, rond
	5 c. 1922, aluminium, rond
	10 c. 1920, argent, rond (essai)
	10 c. 1920, alu., rond; <i>idem</i> frappe médaille; laiton, rond
	10 c. 1922, aluminium, rond (lettres de 2,2 ou 2,5 mm)
CHAPUS, primeurs :	3, aluminium, rond
Cinéma Gratis :	10 c., aluminium, rond
Distr. :	20 c.

	30 c.
DOLLA et VIO, primeurs :	6 f., aluminium, ovale
FINETTE, fruits et primeurs :	3 f., aluminium, carré
François ALLO, primeurs :	1 f., aluminium, rond troué
	2 f., aluminium, octogonal
	3 f., aluminium, rond
GIN Nice :	10 c., nickel, rond
Grand café :	50 c., laiton, rond (avec contremarques "y" et "+")
Grand café de Lyon :	30, laiton, rond lobé
Grand café du Boulevard :	25 c., laiton, carré coupé
	40 c., laiton, octogonal
	50, aluminium, rond lobé
Grande épicerie Marcel CAMUS :	20 c., zinc, rond
GRANIER :	25 c., laiton, rond
Hôtel NEGRESCO :	30 c., maillechort, rond
	50 c., nickel, rond lobé
J. CRESSI, primeurs :	2 f., aluminium, octogonal
	3 f., aluminium, rond lobé
J. FALCONE, primeurs :	1 f., zinc, rond
J. ISNARD, primeurs :	2 f., aluminium, rond lobé
	3 f., aluminium, ovale
	5 f., alu., rond; alu., triangulaire
Laiterie coopérative de la Roya :	40 c., laiton, rond
LORENZI frères :	5 f., aluminium, rond
L. PIN :	10, zinc, rond
MAKANGHIA :	1 f., aluminium, octogonal
MONNOT et Cie :	5 f., zinc, ovale
Palais de la jetée, promenade :	25 c., laiton, rond
RIQUIER, mess sous-officiers :	15 c., laiton, rond
ROUZIN :	3 f., rond
S. FERRARI, primeurs :	1 f., laiton, rond
Taverne CECIL :	5 c., laiton, carré arrondi
Taverne Niçoise :	25 c.
TOURNAIRE :	20 c., laiton, rond
VERDON, liqueur :	5 c. vert, timbre-monnaie
	10 c. rouge, timbre-monnaie
VIRLET :	5 c., zinc-nickel, rond

ORANGE

Hôtel d'Orange :	20 c., zinc, rond
------------------	-------------------

PIERREFEU

Société civile l'Harmonie :	20 c., laiton, rond, uniface
-----------------------------	------------------------------

25 c., aluminium, rond, uniface

30 c., laiton, rond, uniface

PORT-DE-BOUC

Coopérative "La Provençale" : 10 c., aluminium, rond

PORT-MIOU

Ville de Port-Miou : 10 c., zinc, rond

POTINIÈRE (Cannes)

ACHINO :
50 c., laiton nickelé, octogonal
1 f., laiton nickelé, rond
4 f., laiton nickelé, ovale
6 f., laiton nickelé, rond lobé

RÉGION PROVENÇALE

5 c. 1918, avec 4 villes seulement au R/, alu., rond; zinc, rond (essais)
5 c. 1918, zinc, rond
5 c. 1921, argent, rond lobé; laiton, rond lobé (essais)
5 c. 1921, aluminium, rond lobé
10 c., zinc, rond
10 c. 1921, argent, rond lobé; laiton, rond lobé (essais)
10 c. 1921, aluminium, rond lobé
25 c., zinc, octogonal
25 c. 1921, argent, octogonal; laiton, octogonal; aluminium, festonné (essais)
25 c. 1921, aluminium, octogonal

ROUGIERS

Cercle de la Jeune France : 5 c., aluminium, rond
10 c., aluminium, rond

SABLETTES-LES-BAINS

10 c., laiton, rond

SAINT-CHAMAS

Restaurant PASCAL : 1 f. 50, laiton, rond, uniface, en creux

SAINT-LOUIS DU RHONE

Coopérative alimentation : 5 c., aluminium, rond
10 c., aluminium, rond
25 c., aluminium, rond

SAINT-MARTIN DE CRAU

La Poudrerie : 5 c.; 10 c.; 20 c.; 30 c.; 40 c. en carton

SAINT-MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Union du commerce : 5 c., zinc, rond
10 c., zinc, octogonal

SAINT-RÉMY DE PROVENCE

Dépôt d'internés civils : 5 c.; 10 c.; 50 c., zinc, rond, uniface
1 f.; 2 f.; 5 f., laiton, rond, uniface

SAINT-TROPEZ

Dépôt des internés civils : 5 c.; 10 c.; 25 c.; 50 c., zinc-nickel, rond, uniface

SALERNES

La Ruche Salernoise : 5 c.; 25 c., aluminium, octogonal

SALINS-DE-GIRAUD

Usine de Giraud, H. MERLE et Cie : 10 c.; 25 c., zinc-nickel, rond
25 c.; 1 f., laiton, rond

SALON

Café de Lyon : 25 c., aluminium, rond

SAVINES

Cotonnières du Sud-Est : 5 c.; 10 c., aluminium, rond
25 c., aluminium, octogonal
50 c., aluminium
2 f., laiton, rond

TAMARIS

Grand Hôtel : 25 c. bleu, timbre-monnaie

TARASCON

A.CASTANET : 10 c., zinc-nickel, octogonal; 20 c. laiton, rond

TOULON

Bar Jules : 20 c. 1919 ; 1920 et sans date, laiton, rond

Brasserie centrale : 5 c., laiton, rond; 40 c., laiton, ovale

Brasserie du Coq Hardi : 30 c. et 50 c., laiton, rond lobé

Brasserie Guillaume Tell : 25 c., laiton, rond lobé

Bureau de bienfaisance : 10 c., zinc-nickel, rond

15 c., zinc, rond

Cabinet dentaire américain : 5 c. vert, timbre-monnaie

10 c. rouge, timbre-monnaie

Café continental : 30 c., laiton, rond

40 c., laiton, octogonal

50 c., laiton, rond

Café d'Europe ANSALDI : 5 c., zinc, rond

Café du Centre : 30 c., laiton, rond; 40 c., laiton, octog.

Café du Commerce : 2 f., maillechort, octogonal

Café du Globe : 1 f., laiton, hexagonal

Cercle de la Méditerranée : 15 c., laiton, carré

C. RAMOY : 50 c., laiton, carré

Criée, Pont du Las : 2 f., bronze d'aluminium, rond

Cuirassé Bretagne coopérative : 50 c., alu., rond; 1 f., alu., rond lobé

Gd café de la Rotonde : 40 c.

La Douanière coopérative : 5 c., cuivre, rond; laiton, rond

25 c., argent, rond (essai); laiton, rond

50 c.; 1 f.; 5 f., laiton, rond

LAMOTTE PIQUET (patrouilleur) : 50 c., aluminium, rond

Léon DEMAIL : 50 c., zinc-nickel, carré arrondi

1 f., zinc-nickel, carré arrondi

2 f., zinc-nickel, carré arrondi

RICHARD chaussures : 50 c., zinc-nickel, rond

1 f., zinc-nickel, rond

2 f., zinc-nickel, rond

Société coopérative de consommation "Lumière mourillonnaise": 5 c., lait., rond

10 c., laiton, rond

1 f., laiton, rond

Taverne Alsacienne : 30 c., laiton, rond

Robert LE GUEN

L'ATELIER MONÉTAIRE DE TARASCON de Louis XI à François I

L'atelier monétaire de Tarascon remonte à Charles I d'Anjou. Les premiers comtes ont d'abord frappé monnaie à Arles (denier à la mitre, à partir de 1177), puis à Marseille (royal-coronat et son obole à partir de 1186; demi-gros à partir de 1218; menut à partir de 1243). En introduisant en Provence le type du denier tournois, entre mars 1248 et août 1249, Charles I établit son atelier monétaire à Tarascon¹. Marseille, avec Arles et Avignon, était restée fidèle à Raymond VII et s'opposait à son suzerain français; Tarascon présentait l'avantage d'être située à la frontière du Languedoc, d'où l'on pouvait faire venir des monnaies étrangères pour les convertir en "provençaux": l'importation de métaux précieux jouissait de la franchise au péage de Tarascon². Tarascon devient donc au milieu du XIII^e siècle atelier monétaire des comtes de Provence, et le restera, avec des périodes de chômage et des périodes de lutte, notamment avec Saint-Rémy (à partir de 1262), pour la possession de cet atelier, jusque sous les derniers comtes³. En effet, sous René d'Anjou et Charles III du Maine, deux ateliers monétaires sont en activité: Aix et Tarascon. Le différent de la Monnaie de Tarascon est la fameuse tarasque, en tête de légende au revers; et celui du maître, Laurent Pons de Pont-de-Sorgues⁴, un L avec point souscrit en fin de légende au revers.

Louis XI, qui hérite de la Provence à la mort de Charles III, maintient en activité les Monnaies d'Aix et de Tarascon (11-12-1481 / 30-8-1483)⁵. Le 15 janvier 1482 les États de Provence incluent dans ce que l'on a appelé la "Constitution provençale" un article qui prescrit de n'introduire en Provence aucune monnaie d'un type nouveau et qu'il ne soit possible de frapper monnaie dans les comtés de Provence et en terres adjacentes qu'après délibération des États⁶: les États craignaient les variations de valeur de la monnaie française et voulaient conserver un monnayage spécifiquement provençal sous leur contrôle. Louis XI leur répond qu'on ne frappera pas d'autres monnaies que celles qui sont frappées dans les autres parties du royaume⁷. Qu'en a-t-il été dans la réalité? En l'absence de documents, on ne peut l'inférer que des (trop) rares monnaies provençales de Louis XI parvenues jusqu'à nous.

Pour Tarascon, on ne connaît que deux exemplaires d'une petite monnaie d'argent dont l'identification est délicate:

(couronne) • LVDVICVS (.) FRANCORVM (.) REX (.) C (?) P
trois fleurs de lys posées 2 et 1

R/ (tarasque). SIT NOMEN . DNI . BENEDICTVM . L .

croix aux bras couronnés, cantonnée de deux lys 1-4 et de deux L 2-3

Titre apparemment assez élevé; diam. 20 mm; poids d'exemplaires 1,52 et

1,55 g. L.551 (C.947 b, Louis XII) BN 2072 et coll. Colomb (Luneau 662).

Comme l'a observé H. Rolland⁸, la présence de la tarasque comme différent d'atelier, et d'un L avec anneau souscrit comme différent du maître Laurent Pons, maintenu en fonction par Louis XI⁹, rapproche cette monnaie de celles frappées par le même L. Pons sous Charles III, et la distingue des monnaies

émises à Tarascon à partir de Charles VIII, où le différent de la ville n'est plus émis à Tarascon à partir de Charles VIII, où le différent de la ville n'est plus la tarasque. Il faut donc l'attribuer à Louis XI et non à Louis XII, comme l'avait d'abord fait A. Dieudonné, suivi par Ciani¹⁰.

Si l'attribution de cette monnaie est maintenant bien établie, son identification fait problème. Le comte de Castellane y voyait un tiers de gros provençal. Rolland se fonde sur le fait que les bras de la croix sont *couronnés* pour affirmer qu'il s'agit d'un sou coronat du système provençal (valant 9 deniers tournois, ou 3/4 de sol tournois) "rappelant par sa figure les sols coronats de Charles III"; elle aurait été émise avant l'adoption en Provence du système monétaire français, au début de l'union au royaume¹¹. Mais le texte cité plus haut prouve qu'en 1482 Louis XI n'était pas disposé à frapper en Provence des monnaies du système provençal; si cette monnaie est un sol provençal, elle ne peut dater du début de l'union à la couronne, mais seulement de 1483. Par ailleurs, contrairement à ce que dit Rolland, le sol coronat ne semble plus avoir été frappé en Provence depuis la première réforme monétaire de René en 1455, et aucun sol coronat de Charles III ne nous est parvenu. L'analogie typologique avec le sol coronat est vague et Rolland a tort d'affirmer que par son poids cette monnaie est étrangère au système français: elle pèse 1,52 ou 1,55 g., ce qui, pour une monnaie d'assez bon métal, correspond au demi-blanc au soleil de Louis XI (poids théorique 1,558 g.; poids d'exemplaires entre 1,34 et 1,59 g.). Le diamètre et le poids de ce demi-blanc correspondent à ceux du demi-gros provençal, seule monnaie frappée en quantité notable par le dernier comte de Provence. Louis XI a dû jouer sur cette ambiguïté et sur la coïncidence de valeur entre le blanc du royaume et le gros provençal.

Reste que le type de cette monnaie, sans être spécifiquement provençal, est original et ne correspond pas au demi-blanc au soleil. Toutefois, à partir de 1488, quand Charles VIII revient au blanc à la couronne, il fait frapper en Provence un blanc à la couronne (L.565) nettement différent de ceux du royaume (L.562), mais qui ne comporte, lui non plus, aucun élément typologique provençal. Pourquoi ne pas supposer que Louis XI lui avait ouvert la voie, en concédant aux provençaux un type distinct de celui du royaume, mais sans céder sur le point capital: l'appartenance des monnaies - au moins les monnaies blanches - au système français. Un tel compromis entre les exigences des États et la volonté royale n'aurait rien d'in vraisemblable et cadrerait bien avec la politique menée par Louis XI et Charles VIII en Provence. A-t-on frappé des blancs à Tarascon ? La question reste ouverte, de même que pour les demi-blancs à Aix, ou pour d'autres monnaies¹². Seule la découverte de nouveaux exemplaires pourrait faire progresser nos connaissances.

Le 23 août 1483, L. Pons prend la maîtrise de l'atelier de Mondragon qui frappait pour l'archevêque d'Arles¹³. Faut-il supposer avec H. Rolland que le bail de L. Pons prit fin durant l'été 1483 et que la Monnaie de Tarascon fut alors fermée ? Ce n'est pas sûr. Il était possible à l'époque de diriger plusieurs ateliers monétaires et un homme aussi industriel que L. Pons pouvait avoir plusieurs activités. Aucun document ne permet de situer l'atelier de Tarascon

sous Louis XI. Mais nous le retrouverons en 1501 dans la maison de L. Pons¹⁴, et il n'est pas invraisemblable de supposer qu'il y était déjà en 1482-1483.

L'union de la Provence à la France devient définitive sous Charles VIII. En août 1486, les États demandent au roi la confirmation solennelle de l'union du comté à la couronne, ce que fait Charles VIII le 24 octobre 1486 par lettres spéciales que les États approuvent le 9 avril 1487. Il n'est pas sûr que les ateliers provençaux aient été en activité au début du règne de Charles VIII¹⁵: aucune monnaie retrouvée ne peut leur être attribuée pour la période 1483-88.

Le 24 avril 1488, le roi prescrit la reprise de la frappe des douzains aux couronnelles; cette mesure paraît avoir eu pour conséquence la remise en activité des ateliers provençaux. Le 19 mars, le roi avait décrété les espèces étrangères qui circulaient en Provence, preuve que la monnaie royale y faisait défaut¹⁶. Mais le 14 août il demande de surseoir à ce décret jusqu'à la mise en circulation d'une quantité suffisante des monnaies dont la frappe était prescrite à Aix et à Tarascon¹⁷. Une ordonnance du 11 novembre en définit la nature¹⁸: ce sont des blancs à la couronne. Un règlement du 28 janvier 1489 prescrit la frappe de monnaies d'or et d'argent dans les ateliers provençaux, en insistant sur la frappe des blancs (nommés *dixains*), comme étant "la monnaie la plus propre au pays de Provence"¹⁹. On sent percer ici des intentions analogues à celles que nous avons prêtées à Louis XI: Charles VIII insiste sur la monnaie du système français qui a son pendant dans le système provençal, et René avait abondamment imité le blanc aux couronnelles. Le 17 décembre 1489 à Tarascon, le Général des Monnaies répond à une doléance des États, qui lui demandent quelle est la volonté du roi concernant les monnaies, que le roi veut voir respectées ses ordonnances²⁰. Aucune monnaie d'or n'a été retrouvée; mais on connaît les blancs à la couronne frappés à Aix et Tarascon²¹.

Charles VIII n'y porte pas le titre de comte de Provence et le type monétaire adopté est distinct de celui du royaume (écu accosté de deux lys au lieu de deux couronnelles; au R/ croix cantonnée de quatre lys au lieu de deux couronnelles et de deux lys): comme pour le demi-blanc (demi-gros) de Louis XI, la Provence reçoit un type monétaire original, mais non spécifiquement provençal, alors que le blanc delphinal conserve les armes de la province. Le grand nombre de variétés relevées dans le monnayage de Tarascon semble indiquer que la frappe y a été plus abondante qu'à Aix; ces monnaies ne portent plus la tarasque, mais soit un T, soit le seul différent du maître, à nouveau L. Pons (L)²². On connaît un laissez-passer des monnayeurs de Tarascon qui porte les initiales de Charles VIII²³.

Au début du règne de Louis XII, le 8 avril 1498, l'atelier de Tarascon est toujours dirigé par L. Pons²⁴. Le 25 avril, un mandement de la Cour des Monnaies prescrit de remplacer le nom de Charles VIII par celui de Louis XII²⁵. Les monnaies de cette première frappe, dont nous n'avons retrouvé pour Tarascon que le douzain, portent au revers la croix de Jérusalem, croix potencée cantonnée de quatre croisettes. La reprise de la croix de Jérusalem, symbole disparu sous Louis XI et Charles VIII, qui rappelle les droits des comtes de Provence sur la couronne de Naples et de Sicile depuis 1277, n'est peut-être

pas sans rapport avec la reprise des opérations militaires en Italie (en 1499 dans le Milanais et en 1501 dans le royaume de Naples), et avec la perspective d'une croisade contre les infidèles. La marque d'atelier est un T, avec point secret 16^e, et celle du maître, un L²⁶.

Le 25 novembre 1501, la ferme de la Monnaie de Tarascon est mise aux enchères à Beaucaire et adjugée pour trois ans à Honoré Carbonnel, monnayeur de Tarascon, qui doit frapper 3000 marcs de monnaies blanches ou noires et 40 marcs d'or²⁷. Mais Carbonnel n'est que le prête-nom de Pons, qui se portait caution des droits du roi et qui, de fait, prit la maîtrise. On doit attribuer à ce bail un type qui se rapproche du monnayage français : la croix reste potencée, mais les quatre croisettes font place à quatre couronnelles sur l'écu d'or et à deux lys et deux couronnes sur le douzain. Cette chronologie est confirmée par le fait que l'atelier d'Aix, au chômage de décembre 1501 à juin 1503, n'a pas frappé à ce type. Faut-il rapprocher la transformation de la croix de Jérusalem des déconvenues militaires des Français dans le royaume de Naples ? La marque de L. Pons est toujours un L et celle de l'atelier, un T ; mais le point 16^e sur l'argent est remplacé sur l'or par un point 24^e à l'avvers et 26^e au revers²⁸. Le titre de comte de Provence est omis sur certains douzains²⁹. C'est sans doute aussi à cette seconde période qu'il faut attribuer un double tournois à la croix potencée : cette croix disparaît du monnayage après 1503³⁰.

Le 18 décembre 1503³¹, la ferme de Pons est prolongée pour cinq ans, avec engagement de frapper 80 marcs d'or et 5000 marcs de monnaies blanches et noires³². C'est à cette occasion qu'à Tarascon, comme à Aix, est définitivement abandonnée la croix potencée : la défaite des troupes françaises dans le royaume de Naples est consommée. Le monnayage sera désormais au type du royaume, mais avec le titre de comte de Provence³³. Le 27 mars, puis le 15 mai 1504, des lettres patentes données à Blois ordonnent « qu'il ne soit battu aucunes monnoyes audict pays (Provence) que en la ville d'Aix, capitale d'ice-lui »³⁴. Le 8 juillet, Pons se plaint à la Cour des Comptes de ce que le viguier de Tarascon ait fait publier le 2 juillet les lettres royales lui interdisant de frapper des monnaies d'or ou d'argent³⁵. La Cour le maintient dans ses prérogatives. Sa fabrication s'est-elle poursuivie en 1505 ? H. Rolland le pense³⁶. Mais dans les boîtes portées à la Cour des Monnaies le 16 juin 1505 par le garde de l'atelier de Montpellier Jacques Marnan, sur requête du Général des Monnaies Le Coq³⁷, et ouvertes le 29 janvier 1506, on trouve 8 deniers d'écus d'or (= 1600 écus) et 39 sols 6 deniers de blancs (= 362.232), correspondant à des frappes comprises entre le 1er février et le 28 juin 1504³⁸. Le procès-verbal ne mentionne aucun denier tournois ou monnaie noire, mais une requête de Pons auprès de la Cour des Comptes nous apprend qu'il fabriqua des pièces de billon noir en vertu du bail de 1501, puis durant sa ferme prolongée en 1503³⁹. D'après son bail, Pons devait verser 1000 florins par an au trésor royal ; il n'effectua ce paiement qu'en 1501 et versa la moitié les années suivantes⁴⁰. Le Général des Monnaies finit par transiger, en prenant en compte l'importance de la fabrication, et exigea 407 livres 17 sols 7 deniers⁴¹.

Le 2 février 1506, Pons est encore mentionné comme fermier de la Monnaie de Tarascon pour 5 ans⁴². Mais, la même année, il semble avoir passé convention avec Louis de Ruspo ou du Ruz, ancien essayeur de l'atelier, pour lui en confier la maîtrise⁴³. On ne sait si cette convention prit effet : le document laisse entendre que l'acceptation de la Cour des Monnaies était nécessaire. Il faut peut-être attribuer à ce commis les pièces qui ne portent pas le différent de Pons, L⁴⁴. La ferme de Pons devait prendre fin le 25 novembre 1508⁴⁵. Mais le 19 novembre 1507, des lettres patentes de Blois donnent la liste des ateliers qui restent ouverts, les autres étant supprimés⁴⁶. Tarascon ne figure pas parmi les Monnaies ouvertes. Le 10 avril 1508, Pons désigne son procureur, précisément Ruspo, pour comparaître devant les Généraux Maîtres et assister à l'ouverture des boîtes. Ruspo et le garde Charles Vivier apportent celles-ci *avec piles et trousseaux*⁴⁷, ce qui semble impliquer l'arrêt de la fabrication. Elles contenaient 48 deniers d'écus d'or (9600) et 30 sols 8 deniers de douzains (284.832)⁴⁸. Des *echarcetes* furent constatées et des lettres du roi en date du 9 décembre 1508 ordonnèrent de procéder à de nouveaux essais devant la Chambre des Monnaies, en présence de Pons et Vivier⁴⁹. Avec Ruspo, cette fois procureur du second garde Thomas Poitevin, Pons et Vivier se présentèrent le 16 décembre et le 20, le jugement fut rendu : l'or fut trouvé à 22 c. 1/16, 21 c. 1/8 et même 20 c. 1/8 (au lieu de 23 c. 1/8). Pons et Vivier sont donc incarcérés à la Conciergerie du Palais⁵⁰. Le 16 janvier 1509, une sentence exige la confession des deux inculpés et décide de les soumettre à la question⁵¹. Le 27 janvier, les deux prisonniers sont remis à un huissier et un sergent pour être conduits devant le roi⁵². Finalement, ils sont remis en liberté le 8 mars 1509 sur leur caution réciproque et celle de Ruspo⁵³. Des poursuites sont engagées contre M^e Nicolas Tavernier, orfèvre essayeur de la Monnaie de Tarascon, qui, le 19 septembre 1509, charge son procureur ... Ruspo (!) de se présenter devant les Généraux Maîtres et d'assister aux essais⁵⁴. Finalement, l'atelier de Tarascon resta fermé jusqu'en 1526.

Cette fermeture n'était que provisoire. La corporation des monnayeurs restait vivante⁵⁵ et un mandement du roi aux Généraux, donné à Saint Germain en Laye le 7 avril 1518⁵⁶, ordonne que les boîtes des ateliers d'Aix et de Tarascon soient jugées par la Cour des Comptes de Provence et non à Paris. Dans l'esprit du roi, la Monnaie de Tarascon n'était donc que provisoirement fermée. Au début de 1526, le roi accorde à Pierre de Pumejean (ou Pomejean) la maîtrise de l'atelier et Pumejean veut faire reprendre la frappe des monnaies. Mais le maître de l'atelier d'Aix s'y oppose en s'appuyant sur la déclaration de Louis XII qui réservait à Aix l'exclusivité des frappes monétaires en Provence, d'où une procédure judiciaire dont le premier acte date du 14 avril 1526⁵⁷. En dépit de cette opposition, Pumejean prend le titre de *Magister Sicle ville Tarasconis*⁵⁸ et, pour remettre en activité l'atelier (*de proximo erigenda*), il loue une partie de la maison de l'ancien maître Pons, où l'atelier se trouvait déjà sous Louis XII, peut-être même avant. Pons est décédé; le 15 juin, Pumejean signe avec ses héritiers un bail de 3 ans. Mais le paiement du loyer (100 florins l'an) ne doit commencer qu'à partir du jour de la reprise

de la fabrication : Pumejean n'a pas encore définitivement obtenu gain de cause et il a mandaté le notaire François Bordeli pour le représenter auprès de la Cour d'Aix⁵⁹. Le 11 juillet, quatre nouveaux monétaires sont nommés (Charles de Valence, Jean Chapelle, Jean Sayand et Cathelin Caset) parce que l'atelier en manque⁶⁰. Le 13, Pumejean paie le premier terme de la location : la frappe des monnaies a repris ou va incessamment reprendre; le 16, Charles de Valence, au nom de Pumejean, règle au charpentier et au serrurier la facture des travaux effectués à l'*ouvraierie*, à la *monediere* et à la fonderie; assistent au paiement les deux gardes Ardouin Tuech et Antoine Gaberti⁶¹. Mais Bordeli ne remet à Pumejean les lettres originales d'ouverture de l'atelier, les lettres royaux et ses lettres d'office et de prestation de serment que le 24 juillet⁶². Le 25 juillet, Pumejean verse à Bordeli 40 écus pour ses interventions et l'atelier est sûrement en activité à cette date⁶³, même si la Cour des Comptes ne délivre que le 11 mars 1527 le bail de l'atelier, pour 6 ans à compter du 20 juin 1526. Ce bail prévoit une fabrication annuelle de 80 marcs de monnaies d'or et 2000 marcs d'argent et de billon, soit, comme il y est explicitement écrit, 20 marcs d'or et 500 marcs d'argent de plus qu'à Aix⁶⁴: l'atelier de Tarascon est donc officiellement plus important que celui d'Aix. Les premières boîtes furent jugées à Aix le 21 novembre 1527 en présence du garde Ch. Vivier, rétabli dans son office en dépit des poursuites de 1508-1509; on y trouva 2 écus (400), 336 blancs (241.920) et 36 patacs (25.920)⁶⁵. À ce jour, seul le blanc a été retrouvé⁶⁶. Le différent de l'atelier est T (et point 17^e au droit ?); celui du maître, son initiale P.

Dès 1527, Pumejean est appelé par ses affaires en Avignon et, avec le consentement de la Chambre des Comptes, il a désigné comme commis M^e Jean Marin, orfèvre de Tarascon. Le 22 janvier 1528, Marin, en possession de son office, donne quittance à Pumejean d'une somme de 25 livres appartenant à la Monnaie⁶⁷. Pumejean présente ses comptes le 25 février et les liquide le 1^{er} mars au château de Tarascon, en présence du Trésorier Général de Provence⁶⁸. Le 12 mars, Antoine Gaberti résilie son office de garde en faveur de Bernard de Labadie, écuyer de Tarascon⁶⁹. Marin ne conserve comme différent d'atelier que le point 17^e, parfois au revers, parfois à l'avvers et au revers et adopte pour différent particulier un t gothique, initiale de son prénom. Il frappe des écus, testons, demi-testons, douzains et doubles tournois (patacs ?). Il faut sans doute attribuer à sa commise la boîte ouverte le 23 octobre 1528, qui ne contenait que 235 blancs et 24 "patacs"⁷⁰.

Toujours absent de Tarascon, « pour que la chose publique ne souffrit pas de son absence », Pumejean, qui conservait la maîtrise, désigna pour commis et lieutenant Pierre Marin d'Avignon, parent de Jean. L'acte date du 20 septembre 1528⁷¹, mais ne prit peut-être pas effet car, dès le 27 octobre, Pumejean et son associé Charles de Valence nomment un nouveau commis, Pierre de Cocils dit Agaffin, d'Avignon, pour deux ans à compter du 1^{er} novembre 1528⁷². Cocils conserve pour différent d'atelier le point 17^e (avers et revers), et prend pour différent particulier la fleur de nielle qui figure dans le blason de sa famille. Il frappe des écus, testons, douzains et doubles tournois (pa-

tacs ?) en quantité relativement importante, si l'on en juge par les exemplaires qui nous sont parvenus, car les deux seuls procès-verbaux d'ouverture de boîtes qui sont attribuables à sa commise ne mentionnent que des blancs⁷³. Cocils renonça lui aussi à la commise⁷⁴, qui fut rendue à Pierre Marin : le 10 août 1529, P. Marin renouvelle pour un an la location de la maison des héritiers de Pons⁷⁵. Ceux-ci vendirent le 12 novembre le matériel resté en leur possession : enclumes (taptz), creusets (crouselhs), tenailles pour tirer les creusets du feu (tenalhas), marteaux, maillets, trépieds pour tenir les fourneaux à vent, soufflets pour fondre l'or, meules, poids...⁷⁶. Mais le 10 décembre 1529, à la suite de malversations, le roi ordonnait de suspendre jusqu'à nouvel ordre en Dauphiné et en Provence la fabrication de toute espèce monétaire⁷⁷. Il semble néanmoins que Marin ait eu le temps de frapper monnaie. Ch. Vivier avait résigné son office de garde en faveur de son fils Nicolas le 6 octobre 1529⁷⁸; mais il mourut et Claude Durand fut nommé le 12 octobre et prêta serment le 20⁷⁹.

L'atelier reste au chômage jusqu'au 3 décembre 1537. À cette date, Marcellin Besson, fils de l'ancien maître de l'atelier d'Aix Philippe Besson, obtient un bail de 6 ans, aux mêmes conditions que Pumejean (volume de fabrication annuelle, 80 marcs d'or et 2000 marcs d'argent, explicitement présenté comme supérieur à celui de l'atelier d'Aix)⁸⁰. Le lendemain, les maîtres rationaux prescrivent au nouveau maître d'apposer comme marque un T accosté de 2 points *en la pille* au-dessous de l'écusson sur les écus, sols et testons; et dans le bas de la légende sur les patacs et coronats; cette prescription est expédiée au tailleur de l'atelier, Guillaume Leprince⁸¹. H. Rolland⁸², suivi par J. Lafaurie, attribue à Besson, comme différent, une fleur de lys initiale. Sur les quatre monnaies qu'il attribue à Besson, le "patac" porte bien un lys initial au droit, mais un T au revers (Rolland 43); le teston à lys initial semble porter en fin de légende du revers un † (ou un T ?). Quant aux deux douzains à lys initial à l'avvers et au revers, on peut difficilement les attribuer à Besson, puisqu'en 1537-1538 le lys est la marque du maître d'Aix J. Martin. Il serait étrange que Besson n'ait pas suivi sur les testons et douzains la prescription de la Cour des Comptes, qui répondait à sa requête comme le dit explicitement l'acte mentionné plus haut, et qu'il a suivie sur le double tournois (patac ?), avec une légère modification de la place du T. Les douzains à lys initial⁸³ semblent donc devoir être attribués à la seconde commise de P. Marin. Ceux de Besson, qui doivent porter un T, restent à découvrir.

La frappe des monnaies ne dut commencer qu'en 1538 (testons ? sûrement douzains et "patacs"). Mais la frappe des patacs fut interdite par la Chambre des Comptes d'Aix le 16 mai 1538, en raison de la faiblesse de leur titre⁸⁴. Dans les boîtes ouvertes en présence des gardes Claude Durand et Benoît Bérard et jugées le 24 septembre, on trouva 134 douzains d'un titre compris entre 4 d. et 3 d. 20 gr., pour 4 d. 6 gr.; 48 *patacs de roi* au titre de 1 d. 4 gr. au lieu d'1 d. 9 gr. (double tournois); mais aussi 6 patacs de Provence⁸⁵, ce qui prouve premièrement que les pièces retrouvées au type du double tournois sont bien des doubles tournois et non des patacs comme à Aix

ou Marseille; deuxièmement, que Besson a aussi frappé des patacs provençaux à ce jour non retrouvés. La condamnation de la Chambre des Comptes devait viser aussi bien les *patacs de roi* (doubles tournois) que ceux de Provence. Le 2 janvier 1539, on ne trouva que 64 douzains⁸⁶. Le 4 décembre précédent, la Cour des Monnaies avait prescrit au Général Pierre Porte d'envoyer à Paris pour y être jugées les boîtes des monnaies fabriquées à Tarascon et Marseille, en raison des abus commis sur les monnaies blanches et noires⁸⁷. Le 7 décembre, la Monnaie de Tarascon était officiellement fermée avec les autres Monnaies de Provence⁸⁸. Néanmoins, d'après Rolland, l'atelier fonctionnait encore le 20 mars 1539⁸⁹.

Le 20 avril 1539 un décret de la Chambre des Comptes charge Antoine Fabri, vice-procureur du roi, d'examiner la plainte de Besson contre le procès-verbal dressé par le maître rational Vitalis à l'encontre des gardes de la Monnaie de Tarascon. À la suite de plaintes contre le *feblage* des douzains frappés à Tarascon, Besson a été arrêté. Interrogé le 24 avril 1539 sur les monnaies blanches et noires qu'il a fabriquées, il estime être l'objet d'une cabale menée par Pierre de Pied-Mejean (Pierre de Pumejean l'ancien maître ?), avec le concours de Charles de Valence; il s'en tient au livre des gardes et refuse de reconnaître les monnaies de Tarascon mises en boîte : les boîtes n'ont été ni fermées ni ouvertes en sa présence. Il élude les questions gênantes : il ne sait pas quelles sont les conditions de fabrication des monnaies noires ! La serrure du coffre renfermant les monnaies frappées dans l'atelier n'était pas attachée au coffre : Besson ne s'en est pas rendu compte ! Il n'a pas non plus pesé ses monnaies : des pesées révèlent 98 sols au marc (pour 92) et 16 *patacs de roy* à la demi-once, soit 256 au marc au lieu de 188 (216 pour le patac provençal). Or des lettres du 18 mars, exécutées le 20, qui lui rappelaient l'obligation de respecter les ordonnances royales lui avaient remises par huissier à Tarascon⁹⁰. Pourtant, dit-il, il a obtenu des gardes et de l'essayeur de délivrer des blancs d'un titre inférieur à 4 d.A.R., mais refuse de dire s'il a ou non utilisé en paiement des pièces à plus de 94 au marc. Il n'a fait les essais qu'après avoir blanchi les blancs, mais conformément aux exigences de l'essayeur. Il ne peut dire combien de temps il a ouvert à Tarascon ni combien de marcs il y a battus. Le nombre des ouvriers, dans les périodes de grande fabrication, variait de 2 à 5. Besson ne sait plus si avant juin (1538) il a eu plus de 6 ouvriers ni combien de temps ils ont travaillé. C'est le cas notamment pour Pierre Chanderon, dit Montchasson, envoyé par P. de Pied-Mejean, qui, malade de la *veyrolle*, ne savait pas ouvrir 4 marcs corrects par jour. Les autres ouvriers en faisaient 7, 8 ou 10 par jour, mais parfois, le soir, il fallait en refondre les deux tiers ! Besson n'accepte de donner que quelques noms de personnes qui lui ont porté du métal à monnayer et déclare être incapable de préciser les quantités fournies...⁹¹. Il fut condamné et privé de tout office⁹². L'atelier de Tarascon fut fermé jusqu'en 1590, en dépit des plaintes réitérées des consuls de la ville, qui promettaient de fournir *maison et autres utensilles pour battre la dicte monnoye*⁹³.

Jean-Louis CHARLET

NOTES

1 Le 22-8-1249 est payé le loyer de la *domus ubi fabricatur moneta* ainsi que les frais de transport pour conduire à Aix et à Nice les monnaies frappées à Tarascon (BdR B 1 f°28).

2 H. Rolland, *Monnaies des comtes de Provence*, Paris 1956, p.116 et n.6.

3 Voir Rolland, *Monnaies des comtes* passim.

4 Depuis le 16-9-1480 : BdR B 18 f°221v-222; activité de Pons mentionnée à Tarascon le 10-10-1481 (Margoty, notaire à Tarascon, reg. 16 f°36).

5 H. Rolland, "La Monnaie de Tarascon de 1481 à 1539", *RN* 1950, 133-156.

6 BdR 19 f°164r-v (= B 49 f°387; texte un peu différent en C 2056 f°219v): "item quia ex diversitate monetarum et mutationis valoris illarum solet sepe afferri prejudicium reipublice ideo ut davans premissis obvietur et aliis que ratione premissorum subsequi possent placeat benigne elargiri ut nulla moneta de novo cudatur cujuscumque generis uel speciei nec cudi possit in predictis comitatibus et terris illis adjacentibus nisi prius habita deliberatione consilii trium statuum".

7 *Ibid* : "non cudetur alia moneta ab ea quae cudatur in ceteris partibus regni ubi consultissime et probatissime talia prius disputantur".

8 *RN* 1932, P.V. XXV-XXVI.

9 Il porte encore le titre de maître de la Monnaie de Tarascon le 26-6-1482 (Margoty, reg. 16 f°116); Rolland, *La Monnaie de Tarascon*, n.10, p.154.

10 P.V. de la SFN 1911, p.XC et catalogue BN 1932, p.394. En 1932 (voir n. 8), Dieudonné et le Cte de Castellane ont admis la rectification d'H. Rolland.

11 Elle daterait de 1482 (*La Monnaie de Tarascon*, p.135).

12 Un document du 3-2-1483 parle d'une frappe d'or, d'argent et de billon à Tarascon (Pierre d'Espezel à Paris : Rolland, *La Monnaie*, p.154 n.12).

13 Du Roure, *Généalogie de la maison de Benault de Lubières*, 1906, p.37 n.1.

14 M. Raimbault, "La numismatique provençale de 1481 à 1790", *Encyclop. départ. des Bouches du Rhône*, t. III, 1920, p.652.

15 L. Pons assista à la réunion du Parlement Général du Serment d'Empire le 5 mai 1485 comme simple monnayeur habitant de Tarascon et non comme maître de la Monnaie (Margoty, reg. 16 f°334 et registre de Genève).

16 Enregistré le 1er juin, ce décret ordonnait aux villes provençales de fournir 400 marcs d'argent pour la frappe de monnaies (BdR B 3319 f°9).

17 BdR B 3319 f°17v.

18 Grands blancs à la couronne à 4 d.A.R. et 2 gr. de remède, de 7 sols 8 deniers 1/2 au marc de Paris, valant 10 d.t. (dizains) : BdR B 3319 f°21.

19 BdR B 3319 f°26v (Saulcy, *Documents* t.III, p.345, cf. *RN* 1867, p.220-221, donne la date du 29 janvier); acte enregistré le 16 février.

20 Palais d'Aix, Fonds Muraire 1440-1492 f°29 (829).

21 L.565; Rolland (- R.) 2-6 (10 variétés).

22 Mentionné comme maître en 1496 (Vaucluse Fonds Martin n°492 f°318; Andre de Bosco Tarascon, notes breves 1496 f°63) et en 1498 (*ibid* 1498 f°40).

23 R.7. En 1485, le prévôt des monnayeurs est Jean Bellon; celui des ou-

vriers, Jean Barges (Rolland, *La Monnaie* p.154). Outre Pons, sont attestés le 1-5-1495 (Notes brèves d'A. de Bosco 1495 f°17v) : Honorat Carbonnel, Jean Carbonnel, Salvator Olivier, Laurent et Nicolas Bellon (fils de Jean), monétaires; J. Barges, prévôt des ouvriers; Pierre Barges, fils du précédent, et Claude Dupuy, ouvriers; Jean Picarel et Blaise Carbonnel, recochons. Le 7-5-1496 (*ibid* 1496 f°63), outre Pons, sont mentionnés les monétaires H. Carbonnel et S. Olivier; l'ouvrier Cl. Dupuy et les recochons Bl. Carbonnel et Antoine Audouard. Sous Louis XII, l'essayeur de l'atelier est L. de Ruspo, qui prend pour commis Nicolas Tavernier, avant de résilier son office en faveur de ce dernier le 28-10-1505. Depuis le 7-2-1507, le tailleur était Guillaume Leprince, orfèvre d'Aix (BdR B 24 f°162). Le 5 mai 1498 (Notes brèves d'A. de Bosco 1498 f°40), Pons est mentionné comme maître de l'atelier, avec les noms de J. Carbonnel, S. Olivier, Pierre André, P. Barges et Cl. Dupuy. Le 25-11-1501 assistent à la signature du bail dans la maison de Pons où se bat la monnaie (B 1449 f°387) les gardes Guillaume Vivet (ou Vivier) et Thomas Poitevin. Le 29-4-1502, Vivet résilie son office de garde en faveur de son neveu Charles Vivet (BdR B 24 f°109). Le 25-4-1504 (Notes brèves de Laborelli, Tarascon), le prévôt des monétaires est H. Carbonnel, les autres monétaires J. Carbonnel, P. André et Bl. Carbonnel; P. Barges est prévôt des ouvriers; Cl. Dupuy et Jean Picarel, ouvriers; Bérenger Clément et Jean Lamenon, recochons.

24 Cf. n.23.

25 Saulcy t.IV p.3, ms. fr.5524 f°174r à 176v. Le registre de Laugier (f°143r-145r) confond les diverses monnaies frappées par Louis XII.

26 L.607; R.8 (2 variétés).

27 BdR B 1449 f°161.

28 Écu, L.596a; R.9. Douzain, L.607a; R.10-11 (2 variétés).

29 L.607a var.; R.12 (3 variétés).

30 L.622; R.14.

31 BdR B 22 f°113-114. Écu à 23 c. et 1/16 de remède, 70 au marc de Paris (36 s. 3 d.t.). Blancs à 4 d. 12 gr.A.R., à 2 gr. de remède. Demi-blancs à 14 s. 4 d. de poids au marc (6 d.t.). Deniers appelés liards à 3 d.A.R. à 2 gr. de remède, de 19 s. 6 d. de poids au marc (3 d.t.). Doubles tournois à 1 d. 12 gr.A.R. à 2 gr. de remède, de 15 s. 6 d. de poids au marc (2 d.t.). Deniers tournois à 1 d.A.R. à 2 gr. de remède, de 21 s. de poids au marc (1 d.t.). "Item aultres petiz deniers appellés couronnatz" : 16 gr.A.R. à 2 gr. de remède, de 20 s. de poids au marc (4 pour un liard). L'acte stipule de faire mettre sur les fers : Ludovicus Dei Gra Francor Rex Provincie Comes, avec à la pille les armes de France et au trousseau "la croix en la forme et manière qu'ilz se font en la monnaye d'Aix et en escript Sit Nomen Dni Benedictum. Le différent d'atelier est "au bout de la légende ung T avec ung point de chascun cousté et pour la différence du maistre mettez sa lettre qui est une L avec ung point cloz au dessous". Conditions de mise en boîte : 1 écu pour 200; 1 denier pour 9 marcs de monnaie blanche; 1 denier pour 6 marcs de monnaie noire.

32 BdR B 1449 f°159.

33 Écu, L.596b; R.15. Douzain, L.607b; R.16-18 (4 variétés).

- 34 Saulcy t.IV, p.55 et BdR B 23 f°111v.
 35 BdR B 1449 f°394.
 36 En s'appuyant sur J. Esquirolli, notaire à Tarascon, reg. 2 f°3.
 37 Saulcy t.IV, p.62 et A.N. Z 1 b 293.
 38 A.N. Z 1 b 300 A et BdR B 1450 f°6.
 39 Au même type ? Rolland, *La Monnaie*, p.142.
 40 Pourtant, le 14-1-1505, au moment où il rend ses comptes, Pons promet à la Cour de payer 1000 florins de seigneurage : BdR B 1449 f°135.
 41 Le 3-12-1505 : BdR B 1449 f°144.
 42 BdR B 1449 f°152.
 43 Vaucluse, Fonds Pons 409 f°13; Ruspo présentera ses boîtes à Aix.
 44 Écu, L.596b; R.19-20 (3 variétés). Douzain, L.607b; R.21-22 (2 variétés).
 45 Pons est mentionné comme maître de la Monnaie de Tarascon le 21-8-1507 (BdR 308 E 752 f°107) et le 24-3-1508 (BdR B 1450 f°26).
 46 Saulcy t.IV, p.86-87: A.N. Z 1 b 60 f°179r-181r; Z 1 b 62 f°115v-116v.
 47 A.N. Z 1 b 7 f°183.
 48 A.N. Z 1 b 300.
 49 Saulcy t.IV, p.102 : Sorb. H 1,13 n°173 f°156v et 157r.
 50 A.N. Z 1 b 31 f°308.
 51 A.N. Z 1 b 31 f°309 et Sorb. H 1,13 n°173 f°157r.
 52 A.N. Z 1 b 31 f°310.
 53 A.N. Z 1 b 7 f°101.
 54 J. Esquirolli, notaire, reg. 6 f°140v (notes brèves 1509).
 55 Procuration du 21-4-1515 pour confier au représentant des monétaires d'Avignon la charge de représenter Tarascon au Parlement du Serment d'Empire qui doit se tenir à Chambéry le 13 mai (Notes brèves de Jean Laborelli, Tarascon, vol.18, 1515, f°56v). Pons y figure comme *monétaire* et non comme maître, avec J. Carbonnel, prévôt des monétaires; P. Barges, prévôt des ouvriers; Jean Rasan, ouvrier; Bérenger Clément et Jean de Lamenon, recochons.
 56 Saulcy t.IV, p.170 : A.N. reg. Z 1 b 62 f°173v et Z 1 b 61 f°63v-64r.
 57 BdR C 2056 f°417.
 58 Procuration du 15-5-1526, Cl. Teyssier, Tarascon, minutes de 1526 f°282).
 59 *Ibid* 1526 f°368.
 60 Archives Raimbault, musée Granet, Aix (seules références 62, 63, 64, 65).
 61 Cl. Teyssier, *ibid* f°428.
 62 Cl. Teyssier, *ibid* f°443. Antoine Gaberti ne reçut lui aussi que le 24 juillet ses lettres d'office et de prestation de serment.
 63 Activité attestée avant le 10-10-1526 : Dr. Bailhache, P.V. de la SFN 1920, t.23, p.XXXII-XXXIII : A.N. Z 1 b 364.
 64 BdR B 1244 f°160.
 65 BdR B 1450 f°295.
 66 L.694; R.23-24 (3 variétés)
 67 Cl. Teyssier 1528 f°74.
 68 Cl. Teyssier 1528 f°204.

- 69 Cl. Teyssier 1528 f°232.
- 70 Écu R.25; teston R.26 (et 40 ? : même correspondance lys- $\bar{\text{f}}$, sans couronne, sur le douzain); demi-teston R.27; douzain R.28; double tournois, coll. part..
- 71 Cl. Teyssier *ibid* f°921.
- 72 Vaucluse, fonds Martin 1166 f°651.
- 73 161 blancs le 11-6-1529 (BdR B 1451 f°9), 235 le 19-11-1529 (B 1451 f°16v). Écu R.29-31 (5 variétés); teston R.32-34; douzain R.35-37 (5 variétés); double tournois R.38-39 (3 variétés).
- 74 Le contrat de Cocils est annulé le 21-12-1528; mais on connaît de nombreux exemplaires de sa production.
- 75 Cl. Teyssier 1529 f°634.
- 76 Cl. Teyssier 1529 f°1066.
- 77 Saulcy t.IV, p.261 sept. liber f°117r-118r.
- 78 Rolland, *La Monnaie*, p.155, n.47.
- 79 BdR B 1269 f°214. Ruspo a dû reprendre sa charge d'essayeur lors des poursuites engagées contre Tavernier. Le 12-11-1527, il résigne son office en faveur de Vincent Aspiard de Valebren (Notes brèves de Maurice Couturier, Tarascon 1527, f°319 v).
- 80 BdR B 1257 f°146.
- 81 BdR B 1451 f°93.
- 82 Rolland, *La Monnaie*, p.151.
- 83 Douzains R.41-42 (BN N 7289 et P 48).
- 84 BdR B 1451 f°98.
- 85 BdR B 1451 f°101.
- 86 BdR B 1451 f°105.
- 87 P. Le Gentilhomme, P.V. de la SFN 1936-37 (t.1 1937), p.XII : lettres royaux d'Aix, feuillet 1 (lettres enregistrées à Aix le 15-1-1539).
- 88 Saulcy t.IV, p.326-327: lettre insérée dans l'Oct. lib. entre f°56 et 57.
- 89 Rolland, *La Monnaie*, p.152.
- 90 Louis Brulle, archiviste, et Philippe Renart, huissier, reçoivent 18 livres pour leur *visite* à la Monnaie de Tarascon (BdR B 211 f°177v).
- 91 BdR B 1249 bis. Sur ce long procès-verbal, il n'est jamais reproché à Besson d'avoir omis la marque prescrite T.
- 92 H. Rolland, P.V. de la SFN 1937-1938 (t.2 1938), p.XVI.
- 93 Démarches ou vœux des 7-4-1546, 29-6-1548 (Cl. Teyssier 1537-1543) et 1-11-1550. H. Rolland, P.V. de la SFN 1935-1936 (1936), p.XVI-XXIII, donne les dates du 11 mai 1546, 19 juin 1548 et 1 novembre 1550.

FABRI DE PEIRESC NUMISMATE*

Si Peiresc s'est attaqué avec succès à toutes les sciences auxiliaires de l'Histoire, c'est sans doute à la Numismatique qu'il a consacré la plus grande partie du temps que lui laissaient sa santé et les devoirs de sa charge. Il en a donné les raisons dans une lettre à Rubens, où il affirme l'importance de cette science par rapport à la Glyptique :

Vous donnez la préférence aux pierres précieuses. La valeur de la pierre et le mérite du travail sont supérieurs à ceux d'une médaille. Mais pour qu'elle cherche à porter de la lumière dans l'histoire de l'Antiquité, les médailles ont plus d'importance, car elles sont autant de témoignages officiels, ayant été exécutées sur un ordre public donné par les princes les plus éminents... Les pierres taillées au contraire... ne peuvent fournir autant de secours à l'histoire, ou du moins elles ne le peuvent avec autant d'autorité. Et de plus il est beaucoup plus difficile d'en donner une interprétation bien certaine et sans recourir aux conjectures.

On m'excusera de donner dès le début de cet exposé, et pour plus de commodité, à Nicolas-Claude et Palamède de Fabri les noms de Peiresc et Valavez, qu'ils ne reçurent de leur père, avec les terres correspondantes, qu'au début de l'année 1604.

La curiosité naturelle de Peiresc, attestée par Gassendi, s'est orientée dès sa petite enfance vers l'étude de l'Antiquité, à la suite de circonstances qui obligèrent leur père à se séparer de Nicolas-Claude et de Palamède avant même que l'aîné eût sept ans. Leur mère était morte en couches à la naissance de Palamède, et le sieur de Callas s'était peu après remarié. En outre la situation à Aix était mauvaise. La peste y sévissait presque à l'état endémique, et les troubles de la Ligue y avaient en fait commencé en 1585. Les enfants sont envoyés au collège de Brignoles dès 1587, puis à Saint-Maximin. La peste les en chasse. Ils rentrent à Aix au moment où l'assassinat d'Henri III amène en Provence une recrudescence des troubles de la Ligue. Leur père les expédie donc, dès la rentrée scolaire de 1590, au collège des jésuites d'Avignon, où ils resteront cinq ans. Peiresc y est initié par deux professeurs remarquables, les Pères Colombat et Valladier, à l'Antiquité gréco-latine, et cet enfant de dix ans se fait le protecteur et le répétiteur de son petit frère de huit ans. Son caractère se mûrit, - trop tôt, peut-être, - et c'est alors que naît entre les deux frères cette amitié extraordinairement profonde qui ne se démentira jamais.

Peiresc revient à Aix en 1595. Il peut maintenant affronter avec fruit les sciences auxiliaires de l'Histoire. Sa rencontre avec sa première médaille a été longuement décrite par Gassendi et citée depuis par tous ses historiens. Un sou d'or d'Arcadius, trouvé à Belgentier, est apporté à son père. Peiresc se le fait donner, en déchiffre sans une faute les légendes abrégées et, tout excité, va le montrer à son oncle qui lui donne deux autres monnaies et les premiers livres de ce qui deviendra sa magnifique Bibliothèque numismatique. C'est un vrai coup de foudre. Peiresc s'enflamme, nous dit Gassendi, comme un feu qui dévore une forêt. Peut-être n'eût-ce été qu'un feu de paille, s'il n'avait eu la bonne fortune de rencontrer dans le cercle familial, en été 1597, Pierre Antoine de Rascas, sieur de Bagarris, dont le Cabinet d'Antiquités et Médailles était universellement réputé, et qui cinq ans plus tard devait devenir l'organisateur puis le Garde du Cabinet des Médailles et Antiques du roi Henri IV. Bagarris est séduit par l'intelligence modeste, le zèle, et la sagacité du néophyte. De dix-huit ans plus âgé, il lui donne son amitié et se constitue son maître. Peiresc va maintenant passer une année entière à Aix pour s'initier à la jurisprudence, puisqu'il est destiné au Parlement. Mais il est tout autant avide de s'instruire en numismatique, court chez Bagarris à des heures dérobées, et celui-ci non seulement lui ouvre les trésors de ses médailliers, mais le traite d'égal à égal, et fait le plus grand cas des observations faites et des explications données par son jeune élève. Lorsque, l'année d'Aix terminée, Peiresc repart une dernière fois pour Avignon où il va suivre les leçons du juriste Pierre David, un bourguignon, une correspondance régulière s'établit entre eux. Nous ne possédons aucune des lettres de Peiresc, et quatorze seulement de celles de Bagarris, mais quatre sont datées d'août 1598, mois qui suivit leur séparation. Dans la dernière lettre écrite par Bagarris avant le départ de son ami pour l'Italie, le 16 juillet 1599, il annonce à Peiresc qu'il lui apportera de Paris

"quelque cabinet que je feray faire exprès à loger les médailles, car on ne se sert guère ici de cella si on ne le commande, encore rien y a t'il qu'un mestre qui les sache faire".

Ce fut le premier médaillier de Peiresc, si Bagarris tint parole. Est-ce le "cabinet d'ébène" qui devait vingt ans plus tard lui être dérobé avec ses plus belles monnaies ?

En Avignon, Peiresc semble s'être fort bien entendu avec David, dont Gassendi nous dit que les autres Muses, moins arides, lui étaient également favorables. Il court les marchands, achète de très belles monnaies de Néron et de Vitellius qu'il expédie à son oncle pour que celui-ci en fasse exécuter des gravures fidèles, et se lie avec un collectionneur arlésien, Lanthelme de Romieu, dont il ira souvent étudier le cabinet. Il enverra en particulier à Bagarris l'empreinte à la cire d'une magnifique intaille, mais celle-ci, mal emballée, arrivera inutilisable. Enfin, il se lie avec les collaborateurs du cardinal Aquaviva, légat pontifical, dont l'auditeur, Pierre Antoine Ghiberti, lui conseille vivement d'aller parfaire sa formation en Italie. Peiresc brûle de partir pour Rome, où les bronzes romains se vendent au boisseau, mais il faut

l'accord de ses parents. Il obtint d'aller avec son frère terminer ses études juridiques à Padoue. Le départ s'effectue en septembre 1599.

Padoue, ce n'est pas seulement la plus célèbre école de droit d'Italie : *Lucerna juris* ; c'est le centre de rassemblement des humanistes du monde cultivé d'alors, qui pratiquement se piquent de numismatique, depuis que les maîtres graveurs italiens, cent ans plus tôt, ont remis en honneur l'art de la médaille. L'un de ces premiers graveurs, Vellano, était de Padoue, et c'est à Padoue que le plus grand des imitateurs de médailles romaines, Giovanni Cavino dit le Padouan, avait installé, avec l'aide de son ami l'érudit Bassano, son atelier de faussaire vers le milieu du XVI^e siècle. Ils étaient morts tous deux avant l'arrivée de Peiresc, mais leurs chefs-d'œuvre y étaient toujours admirés. À Padoue, en quelques mois, le travail acharné et l'ouverture d'esprit de Peiresc en firent l'idole de ses professeurs, et Gassendi nous a laissé quelques-uns des témoignages de satisfaction, presque excessifs, que dès Noël 1599 ils lui donnèrent.

Mais il n'avait pas encore rencontré celui qui devait marquer son séjour, Jean Vincent Pinelli, vieil érudit d'origine génoise, dont la bibliothèque et le cabinet étaient célèbres, et qui comptait Juste Lipse, Scaliger, le Président de Thou, Casaubon, bien d'autres érudits parmi ses familiers. Pinelli ne mit pas longtemps à « dénicher » Nicolas Claude, et cette fois encore ce fut un coup de foudre, réciproque. Pinelli découvrait en Peiresc un égal et un émule, et s'émerveillait de la maturité, de la valeur, et de l'érudition de cet adolescent ; il se prit pour lui d'une très vive amitié. Et il prit l'habitude de consulter Peiresc, d'abord sur des questions de numismatique ou d'attributions de monnaies, puis sur la localisation exacte de lieux où des événements historiques s'étaient passés, et enfin sur les éléments de réponse à faire à des demandes que lui posaient d'autres érudits, en particulier Velser, de Vienne. Pendant le temps, relativement court, que Peiresc passa en Italie hors de Padoue, Pinelli lui écrivit, nous dit Gassendi, une quarantaine de lettres, pour lui demander son avis.

Au bout d'un an de séjour à Padoue, coupé chaque trimestre d'une visite à Venise, où notre Ambassade lui remettait la pension du petit groupe, qu'il ramenait parfois un peu écornée, pour avoir acheté quelque belle monnaie grecque, dont alors les marchands de la Sérénissime République regorgeaient, Nicolas-Claude, Palamède, et leur gouverneur Fonvive prirent le chemin de Rome, précédés à chaque étape par des lettres, venant de Padoue ou de France, les recommandant à l'accueil des notables du coin. Après une halte d'un mois à Florence, ils arrivèrent à Rome fin octobre 1600. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de les suivre dans leur visite de la Ville Éternelle, ni de faire le décompte des savants de tout le monde chrétien avec lesquels les introductions de Pinelli ou le charme de Nicolas-Claude les mit en rapports, mais il importe de noter sa rencontre avec le Père jésuite Jacques Sirmond dont il partageait le goût pour les sciences auxiliaires de l'Histoire, et avec qui il se lia d'une vive amitié. Il étudia et prit des notes sur les plus rares monnaies des musées de Rome, acheta, échangea, ou se fit donner maintes

médailles, et chercha en vain des monnaies, inexistantes, de Servius Tullius et de Tullus Hostilius, que Goltzius, aussi grand collectionneur que mauvais critique, avait indiquées. Il chercha en vain, également, des monnaies gallo-romaines d'Aix, d'Arles, d'Avignon ou d'Orange. Peiresc n'oubliait pas sa patrie provençale, et, terminant son voyage par la Lucanie, rechercha à Naples non seulement les monnaies des Angevins, mais tous les renseignements qu'il put trouver sur les familles d'Italie du Sud établies en Provence sous leurs règnes.

Fontive, le Mentor de la bande, trouvait qu'il y avait assez de temps perdu comme cela; il refusa de pousser jusqu'en Sicile. Et ce fut donc la rentrée à Padoue, mais par le chemin des écoliers : Pérouse et les Étrusques, Ancône, Urbino où Peiresc eut l'autorisation de consulter la bibliothèque du Duc, Ravenne enfin où il s'initia à la culture et la numismatique des Goths. Après quelques jours passés auprès du Père Possevin à Venise, Peiresc était enfin à Padoue à la mi-juin 1601. Il y fut accueilli avec des transports d'allégresse. Pinelli, très malade, sentait sa fin approcher. Il voulait mettre en ordre avec Nicolas-Claude son héritage d'érudit et de savant. Peiresc, pendant les sept semaines de survie de son ami, passa près de lui la plus grande partie de ses journées et une partie de ses nuits; en même temps, sur le conseil de Pinelli, il étudiait, pour pouvoir lire les monnaies de l'Orient, les caractères hébraïques et samaritains, ainsi que les syriaques et arabes. Il suivit pour ce faire les leçons d'un savant rabbin de passage à Padoue, le Rabbi Salomon. C'est aussi à cette époque qu'il rencontra Galilée auprès de Pinelli mourant, et qu'il perfectionna ses connaissances en langue grecque. Au début du mois d'août, Pinelli mourait; s'il ne fit pas de Peiresc, comme cela a été dit, son légataire universel, celui-ci se considéra, et les amis de Pinelli le considérèrent tous, comme son héritier spirituel. Il avait d'ailleurs donné à Nicolas-Claude ses monnaies et beaucoup de ses livres, mais celui-ci ne garda presque rien. Il répondit par contre au nom de Pinelli à toutes les lettres d'érudits qui arrivèrent après sa mort, et c'est ainsi qu'il entra en rapports avec Scaliger, qui pensait se rattacher aux podestats de Vérone. Peiresc lui envoya, avec quelques livres hébreux promis par Pinelli, non seulement toutes les monnaies véronaises du défunt, mais quelques autres. Dès cette époque d'ailleurs on trouve, dans des ouvrages de Velser, de Gruter ou d'autres, la mention : *Ex Nicolai Fabricii schedis* (d'après les notes de Fabri). Il n'a pas vingt-deux ans.

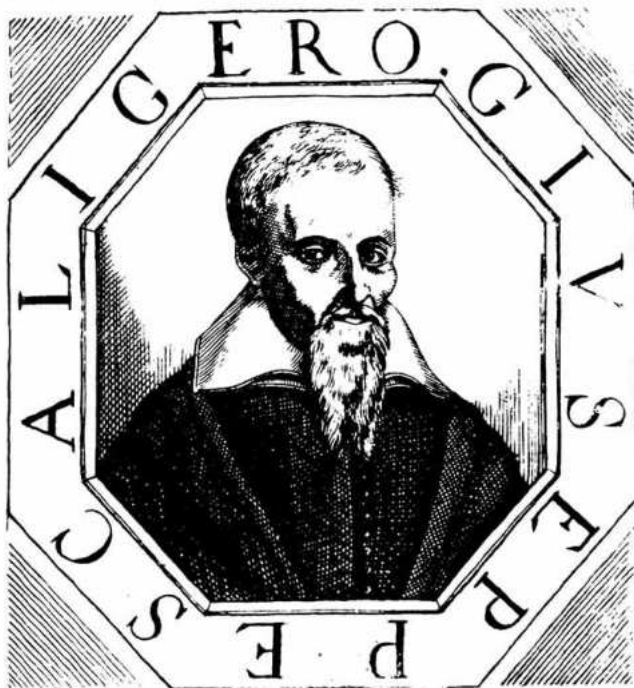
Peiresc est alors (deuxième trimestre de 1602) rappelé impérieusement en France par son père et son oncle, et la bourse est fort aplatie. Il doit renoncer à son rêve de voyage en Orient et ne pourra même pas faire le détour d'Augsbourg, où il eût aimé rencontrer Velser, qui y était venu de Vienne, et Adolf Occo, qui y préparait la deuxième édition (d'ailleurs bourrée d'erreurs) de son catalogue des monnaies impériales romaines. Il adresse à tous ses amis d'Italie lettres et cadeaux, surtout médailles, dont le père Sirmond aura pour sa part plus de deux cents. Il ne rapportera en France que deux cents monnaies d'argent, quatre-vingts de bronze, et quelques monnaies d'or. Le retour en Provence se fit par Vérone (s'incliner sur les tombes des

Scaliger), Mantoue (le cabinet du Duc était réputé), Milan (dire au revoir au Chevalier del Pozzo), Turin, Genève, Saint-Claude (hommage au Saint-Patron de l'oncle) et enfin Lyon, où l'on se sépara du mentor Fonvive, tandis que les deux frères, sur un coup de tête de Nicolas-Claude, aboutissaient à Montpellier où Peiresc, avant de présenter son doctorat, voulait suivre les cours de Pacius.

L'on peut considérer qu'avec son départ d'Italie, la formation numismatique de Peiresc est terminée. D'ailleurs, depuis son arrivée à Montpellier jusqu'au-delà de ses examens (il sera reçu Docteur, très brillamment, le 18 janvier 1604), il n'a guère eu le temps de s'occuper de monnaies. Peu importe d'ailleurs; la sûreté de son coup d'œil, son érudition, et son exceptionnelle compétence le placent au tout premier rang de « ceux qui savent », et il n'a jamais cessé de correspondre avec Velser, Scaliger et ses amis de Padoue. Mais il s'est surtout occupé de médailles antiques, et les autres branches de la numismatique, surtout nos monnaies nationales, l'attirent maintenant. Il ne veut pas être trop étroitement attaché au Sénat d'Aix-en-Provence. L'obstacle familial à surmonter, bien plus que son père, est son oncle Claude qui a grand hâte de remettre entre ses mains sa charge de Conseiller au Parlement. Peiresc, quant à lui, veut auparavant visiter au moins Paris, l'Angleterre, les Pays-Bas. L'appui de Guillaume du Vair, premier Président, balaye tous les obstacles familiaux : Nicolas-Claude accompagne du Vair à Paris en mission du Parlement pour étudier des problèmes relatifs à la taille, en juillet 1605. Ses premières visites sont pour le Président Jacques de Thou, qui lui ouvre sa Bibliothèque, et pour Casaubon, Garde de la Bibliothèque du Roi. Il a tellement entendu parler d'eux chez Pinelli qu'il est en pays de connaissance, et Casaubon rapportera plus tard la conversation qu'il eut avec le « très érudit » Peiresc sur les bronzes à légende en arabe de Roger, Roi de Sicile, et la correction par Peiresc, sur la foi de médailles du Cabinet du Roi, d'erreurs numismatiques de Goltzius et d'Orsini, relatives à d'imaginaires adjonctions aux Trente Tyrans (n'oublions pas que c'était Bagarris qui était alors Garde des Médailles et Antiques d'Henri IV). Puis viennent Papire Masson, le forézien, les frères Sainte-Marthe, François Pithou, Paul Petau, à qui Peiresc apporte deux monnaies d'or mérovingiennes, un sou d'or de Clotaire et un tiers de sou de Reims. À Saint-Denis, notre Provençal s'intéressera avant tout au tombeau de Marguerite de Provence, sœur de Béatrice, et, dans les archives des abbayes d'Ile de France, aux sceaux qui, à défaut de monnaies, portent seuls des portraits authentiques des Rois du Haut Moyen Age.

Au début de 1606, mission terminée, du Vair rentre à Aix, mais, avec son appui, Peiresc obtient de sa famille d'aller passer trois mois en Angleterre. Du Vair avait fait comprendre Nicolas-Claude dans la suite d'Antoine de la Boderie, qu'Henri IV envoyait comme Ambassadeur à Jacques I^{er}, mais Peiresc voulut d'abord faire à son bienfaiteur un bout de conduite, jusqu'à Orléans. Il y avait tant de choses à voir à Orléans, tant d'erreurs ou d'attributions fausses à redresser, qu'il y prit du retard. Il dut brûler les étapes pour arriver à temps à Calais, début mai.

À Londres, une fois débarrassé des corvées protocolaires, Peiresc court chez William Camden, qui est non seulement un grand érudit mais le meilleur numismate d'Angleterre. Son charme personnel joue : il se lie avec Camden, qui devient un de ses correspondants réguliers, et, ce qui est plus rare pour un collectionneur, toujours un peu jaloux, lui donne ses bonnes adresses : un orfèvre - dont je me demande si ce n'était pas un recéleur - de Cheapside qui cend pour rien - vingt sols pièce - de petites monnaies d'or d'Extrême-Orient. Peiresc ne manquera pas de passer le mot à Valavez, lorsque celui-ci, deux ans plus tard, préparera à son tour un voyage vers l'Angleterre et les Pays-Bas. Toutefois, c'est surtout de beaux livres et de manuscrits que Peiresc s'est occupé en Angleterre, où il fréquenta peut-être plus Sir Robert Cotton que Camden. Il n'eut pas même le temps de rechercher les tombeaux des deux dernières filles de Raymond-Bérenger V, Aliénor et Sancier, qui avaient épousé des Anglais : il en chargera plus tard Valavez. Les trois mois écoulés, Peiresc quitte l'Angleterre, comme il l'avait promis. Mais pas pour rentrer à Aix. Il ira d'abord visiter Pays-Bas et Flandres. Et là c'est presque uniquement de monnaies et de médailles qu'il va s'occuper. Il traverse trop vite Middelbourg pour y pouvoir rencontrer Melchior Wintrens, maître de la Monnaie, qui aurait une magnifique collection de pièces de nos rois des première et seconde races, pas plus que le marchand, et érudit, Rademaker qui possède un énorme stock de médailles. Ce sont missions dont plus tard aussi il chargera Valavez. Car il tient, au plus vite, à rencontrer à Leyde Scaliger.



Ils ne se sont jamais vus, et Peiresc, qui veut être apprécié pour lui-même, se présente sous un nom d'emprunt avec une lettre d'introduction qu'il a signée. Bien que le caractère de Scaliger soit aigri par une grave maladie de foie qui deux ans plus tard l'emportera, l'entretien est très agréable et lorsque la supercherie est découverte, ce sont des embrassements. Peiresc n'osera pourtant pas faire part au vieillard de ses doutes sur les liens de sa famille avec les Scaliger de Vérone, ni surtout sur sa quadrature du cercle. Il lui expliqua certaines monnaies, et lui fit présent de plusieurs, y compris, devant l'intérêt manifesté par Scaliger, un fort rare demi-shekel d'Israël, qu'il avait bien l'intention de garder pour lui.

Après Scaliger, il vit à Leyde Clusius, avec lequel, depuis Padoue, il faisait des échanges de graines de fleurs et de plants. Mais il manqua Hensius, absent. Il termina sa visite des Provinces-Unies par Delft, où Gorlaeus l'accueillit fort bien, mais eut avec lui de fort vives discussions. Gorlaeus, qui ne savait pas le latin, avait l'un des plus beaux cabinets de monnaies antiques de l'époque, et en faisait pour ses amis un catalogue illustré. Peiresc eut à user de diplomatie pour corriger certaines erreurs : le travail forcené de Gorlaeus, qui lui permettait à peu près de comprendre les ouvrages de numismatique écrits en latin, ne remplaçait pas le manque de bases de son savoir. De Delft, il passa dans les Pays-Bas Espagnols, et se trouvait à la fin juillet à Anvers, où il se lia avec le bourgmestre Roccox et rencontra le Père Sedulus, auteur de la vie de saint Elzéar de Sabran ainsi que le Père Schotto. Il passa par Louvain où Juste Lipse venait de mourir et, à Bruxelles, il acheta des monnaies, dont un Commode portant au revers le mot *Brittania* avec deux T et un seul N. Intrigué, il envoya la pièce à Sir Robert Cotton, à Londres. Le point fort de son voyage fut sa réception à Beaumont, en Hainaut, par Charles de Croy, duc d'Arschot, qui avait « le plus riche cabinet (numismatique) que l'on put voir ». Peiresc y passa dix jours entiers. Quand il prit congé, le Prince l'obligea à emporter toutes les anciennes monnaies royales de France, en or et en argent, qu'il possédait, soixante de ses monnaies grecques, des vases, poids, et mesures antiques. Il n'accepta en échange qu'un petit bronze, rare d'ailleurs, de l'empereur Jean, qui de 423 à 425 disputa le trône à Valentinien III. Peiresc rapporta des Pays-Bas, entre autres choses, quarante pièces d'or mérovingiennes, cinquante deniers d'argent carolingiens, et un rarissime sou d'or de Louis le Débonnaire, qui lui sera volé pendant son long séjour à Paris.

Fin juillet, il quitta la Belgique pour assister à Fontainebleau au baptême d'une fille d'Henri IV dont le parrain fut le cardinal Maffeo Barberini, représentant le pape Paul V et futur pape (Urbain VIII) lui-même. Ce baptême eut lieu le 24 septembre 1606; il venait d'apprendre la mort de sa belle-mère et on le rappelait d'urgence à Aix. Dès le début d'octobre il était en Provence. La numismatique ne tiendra plus désormais dans sa vie la première place. Le 24 juin 1607, après un exposé sur les lois successorales romaines telles que Gordien le Pieux les avait modifiées, il succédait à son oncle Claude, qui mourra l'année suivante, et devenait Conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence.

L'on pourrait arrêter ici cette étude. Peiresc se consacre maintenant à sa tâche de conseiller au Parlement, et, si la numismatique reste toujours pour lui la première des sciences auxiliaires de l'Histoire, il donnera davantage de son temps libre aux sciences naturelles, à la cosmographie, à la bibliophilie, à l'étude des animaux, à leur dissection, voire à celle d'un condamné à mort. Mais c'est aussi le moment où ses collections commencent à prendre le plus d'importance : ses amis, ses correspondants dans les pays du pourtour méditerranéen lui envoient monnaies et médailles; il acquiert maintes trouvailles locales, et ne cessera jamais de correspondre avec ses amis numismates avec lesquels il fait de fructueux échanges.

Or il a, quelques jours après son retour en Provence, été victime d'un vol. Le Gascon lui a dérobé 49 monnaies d'or impériales romaines, dont nous avons la liste, et que Peiresc estime à plus de deux cents écus¹. S'agissait-il vraiment du grand relieur Le Gascon, que Peiresc employa avant de s'attacher les services du fidèle Corberan ? Quoi qu'il en soit, Peiresc pardonna et Le Gascon sortit de prison. Les monnaies avaient été retrouvées et Peiresc aimait à lire ses beaux livres dans de belles reliures.

Ce premier vol n'était rien en comparaison de celui qui sera commis pendant le séjour ininterrompu de sept ans qu'il fit à Paris de janvier 1616 à octobre 1623. Guillaume du Vair, devenu Chancelier, lui avait demandé de l'y rejoindre, et il y resta au-delà de la mort de son ami, décédé à Tonneins en juillet 1621 au cours de la campagne de Languedoc où il avait suivi Louis XIII. Peiresc, à qui le défunt avait légué ses collections, s'attarda à Paris jusqu'en octobre 1623 pour faire éditer les manuscrits laissés par le Chancelier. Il rentra appelé au chevet de son père, et ne quitta plus le Midi. Ce fut pour constater que le « cabinet d'ébène » où se trouvaient ses plus belles monnaies et intailles avait disparu. Le vol dépassait cette fois deux mille écus d'or (l'écu d'argent ne sera frappé par Warin qu'après la mort de Peiresc). Et beaucoup de pièces ne furent pas retrouvées : ainsi le rarissime sou d'or de Louis le Débonnaire a disparu à tout jamais. Le vol était dû à une grave imprudence de son père, mais celui-ci était très malade et Peiresc ne lui en parla pas. Il ne le sut jamais. Peiresc fut si affecté qu'il envisagea de se défaire de toutes les monnaies qui lui restaient; il souffrait davantage pour le public érudit qui ne pourrait plus bénéficier de ses collections largement ouvertes à tous, que pour lui-même. Son plus grand réconfort fut de constater la part que prit le monde savant à ses ennuis. On l'aidait en effet déjà à compléter ses collections, et l'on ne saurait taire l'amicale assistance qui lui fut apportée aussi bien avant qu'après le vol de 1623.

Dès sa nomination au Parlement d'Aix, il avait chargé famille et amis de rechercher pour lui des monnaies : son frère Valavez en 1608 (voir plus haut); le protégé de sa famille Denis Guillemain, prieur de Roumoules, en 1609. Et comme Guillemain n'est pas numismate, il lui précise de « rechercher soigneusement les orphèvres et voir d'en ramasser des vieilles monnoyes «telles que je lui fis voir dans mon estude, ayant de grosses lettres carrées, «des chiffres, des textes quelquefois. Et principalement des petites médailles

« d'or, ... de petites médailles aussi qui semblent romaines et qui sont chargées « de sangliers, chevaux ». Il s'agit là, évidemment, de monnaies gauloises, mais dans ce secteur de la numismatique, et c'est le seul, Peiresc hésite à s'engager. En 1629, par exemple, il se rend acquéreur d'une partie de la trouvaille de Murviel, près de Montpellier. Elle se compose de bronzes, dont la légende, en lettres grecques, est soit *Beterrat*, soit *loggostaletôn* ; il identifie *Beterrat*, (Béziers), mais demande à Holstenius, bibliothécaire du Vatican, son avis sur les longostalètes (tribu de la région de Béziers, identifiée au XIX^e siècle). De même, lorsque Malherbe lui envoie par Valavez une pièce d'or qui lui a été donnée par la marquise de Rambouillet (voir l'intéressante note de Raymond Lebègue dans les *Lettres de Peiresc à Malherbe*), Peiresc, comparant fort judicieusement cette pièce à une monnaie de Bagarris et à deux monnaies publiées par Petau, estime, entre autres choses, qu'elle pourrait représenter la sacralisation d'un œil, mais se garde de conclure. L'hypothèse de l'œil était la bonne : le statère de Julie d'Angennes est depuis le siècle dernier identifié comme une pièce des Trévires, tribu belge dont le chef-lieu se trouvait à Trèves.

Rubens lui-même fut à l'occasion l'un des fournisseurs de Peiresc. Il avait en 1623 été chargé d'acheter à la duchesse d'Arschot, dont le mari était mort en 1614, les monnaies du Duc. Mais le prix était de 6.000 livres, et Peiresc n'en avait sous la main que cent. Il s'entendit donc avec M. de Lauson, qui donna le reste, et se réserva 28 monnaies de collections. En 1625, Rubens vint à Paris. Peiresc le fit accueillir par Valavez, alors dans la capitale, et s'en remit à l'arbitrage de Lauson pour le partage définitif.

Nous savons aussi, par les lettres qu'il écrivit à Borrilly, pendant son exil à Belgentier, de 1629 à 1632, que les échanges de monnaies entre eux étaient constants. Ils semblent avoir porté surtout sur des monnaies d'or et des pièces provençales. L'avocat Borrilly et Peiresc se voyaient à Aix chaque jour.

Même Gassendi, qui n'était pas numismate, ne négligeait pas en 1633 d'envoyer à son ami, alors alité, un vase plein de petits bronzes du III^e siècle, trouvé près de Digne. Peiresc mettra un bon mois à les identifier, et se fera adresser pour examen quelques pièces distraites de la trouvaille au profit de curés des environs. Il y avait là quelques Gallien intéressants.

Avant d'en venir au plus important des acheteurs de Peiresc, nous mentionnerons encore le tandem Chevalier Aycard, Thomas d'Arcos. Thomas d'Arcos, secrétaire du cardinal de Joyeuse, avec qui Peiresc eût dû partir pour l'Italie en 1599, avait été capturé par les Barbaresques et emmené à Tunis. Libéré, mais pris dans les filets d'une belle Mauresque, il semble s'être fait musulman, bien qu'il s'en défendit. Il devint le fournisseur de Peiresc non seulement en animaux étranges, mais en monnaies, spécialement puniques ou byzantines. Les envois se faisaient par Aycard, résidant à Toulon, qui envoyait à Peiresc, qu'il connaissait de longue date, ses monnaies pour avis. Aycard mourut un mois avant Peiresc, qui l'avait invité à venir rétablir sa santé à Belgentier, et prétendait qu'il s'y fût guéri.

Reste Claude Menestrier. Il fut pendant quatorze ans, de l'été 1623 à la mort de Peiresc, son principal correspondant et acheteur à Rome. C'était un franc-comtois, ecclésiastique envoyé à Peiresc par son ami Chifflet, gouverneur de Besançon et premier médecin de l'infante Isabelle. Il rencontre Peiresc à Paris, en 1622, et dès l'année suivante est à Rome. Menestrier a des bases solides; il a bien étudié l'antiquité, et s'y connaît en médailles. Mais Peiresc lui fera la guerre pour qu'il ne fasse pas nettoyer les monnaies qu'il lui adressera *par milliers*: il les désire avec leur rouille, « toutes pucelles », et sans que Menestrier ni personne n'ait « aidé » les lettres de la fin de quelques mots, avec le *stecca* la *piera verde*, et surtout pas le burin. Beaucoup sont d'ailleurs dans un état remarquable, et si Peiresc, au début de leurs relations, lui reproche d'avoir manqué l'achat d'un *Pescennius Niger*, les numismates d'aujourd'hui se pâment devant la description de certains des « fagots » de monnaies envoyés de Rome.

Menestrier obtiendra, grâce à Peiresc, la naturalisation française dès la fin de 1628, ce qui ne l'empêchera pas de recevoir plus tard un bénéfice ecclésiastique à Besançon, encore espagnol. À la fin de 1633, Peiresc essaiera de l'envoyer à Augsbourg acheter aux Suédois le très riche cabinet du Duc de Bavière qui dans la prise de la ville n'a pu sauver que ses pièces d'or, mais son ami, alors à Besançon, ne veut même pas rentrer à Rome par Vérone et Venise, « où il eût trouvé des merveilles par la grande mortalité qui y a régné si longtemps ». La dernière lettre de Peiresc, écrite moins de trois semaines avant sa mort, lui accuse réception de cinq cassettes de monnaies confiées au patron Gauthier, de Marseille. Peiresc n'avait jamais eu le temps de faire l'inventaire de sa collection. Valavez, après sa mort, se livra avec beaucoup de soin à cette tâche, et trouva des « fagots » dans l'état où Peiresc les avait reçus. Ses multiples occupations et sa mauvaise santé lui avaient-ils permis de les ouvrir ?

L'on estime à près de 18.000 les monnaies comprises dans l'inventaire de Valavez.

Lorsque, après la mort de Valavez, son fils Claude de Rians dilapida les collections de Peiresc, ses manuscrits numismatiques disparurent. Rians en fit-il des allume-feux, ou l'apothicaire Lauthier, d'Aix, qui semble avoir acheté au moins une partie des monnaies et eut en mains les manuscrits, les laissa-t-il manger par les vers ? Trois seulement furent sauvés ! L'un, conservé à la Bibliothèque Nationale (ms. fr. 9533) est, nous dit Maurice Prou, un entassement des notes les plus diverses. Les deux autres, conservés aujourd'hui sous le n°80 au musée Meermann-Westreenen à La Haye, ont été étudiés par Prou et Léopold Delisle. Ce sont des notes sommaires, mais, nous dit Prou, « toutes de la main de Peiresc et réparties en chapitres dont l'ensemble forme comme le programme d'un traité de numismatique complet ».

Encore un livre que l'homme-protée n'eut pas le temps d'écrire...

■
■ ■

Je tiens à remercier la Bibliothèque de Toulon qui a bien voulu me confier l'édition originale de la *Vita Pereskii* de Gassendi (Cramoisy, Paris, 1641). Après l'œuvre de Tamizey de Larroque, c'est la source essentielle de cette étude. Mes remerciements vont aussi à mes confrères Dubled, de l'Inguimbertaine, et Gérard, de Toulouse, qui m'ont procuré l'Inventaire des Monnaies et Médailles de Peiresc fait par Valavez, et l'étude introuvable de Maurice Prou sur *Fabri de Peiresc et la Numismatique Mérovingienne*. Que l'on me permette d'y joindre, pour ses précieux conseils et son obligeance, Madame Villard, Conservateur en Chef des Archives de la Région Provence-Côte d'Azur, et Mlle Trouillet, Conservateur du Musée Arbaud, et son adjointe du dépôt d'Aix.

Philippe THIOLLIER

Ancien Ambassadeur de France
Membre de l'Académie du Var

* Article extrait des *Fioretti du Quadricentenaire de Fabri de Peiresc*, livre publié par l'Académie du Var en 1981. Nous remercions l'Académie du Var de nous en avoir autorisé la reproduction.

I Les détails de ce vol et sa date exacte, octobre 1606, nous ont été donnés dans la publication, faite en 1976 par le professeur Raymond Lebègue, des lettres de Peiresc à Malherbe. Gassendi, qui en a parlé, l'avait dans sa *Vita Peireskii* situé à la fin de 1607.

L'atelier monétaire de Tarascon : illustration



fig. 10 : Louis XII, douzain, L. Pons (L.607)



fig. 11 : François I, écu d'or, P. de Cocils (L.639)



fig. 12 : François I, double tournois, P. de Cocils (L.724)

Table des illustrations

couverture :	drachme de Marseille
p.6 fig.1 :	100 francs, 1868, France
fig.2 :	100 lires, 1872, Italie
fig.3 :	100 pesetas, 1897, Espagne
fig.4 :	10 drachmes, 1876, Grèce
fig.5 :	5 francs, 1890, Suisse
 p.8 fig.6 :	 denier de Nègrepont, Guillaume II de Villehardouin
 p.9 fig.7 :	 région provençale, 25 cts, zinc
fig.8 :	région provençale, 25 cts, aluminium, 1921
 p.40 fig.9 :	 portrait de Joseph-Juste Scaliger (1540-1609)
 p.46 fig.10 :	 Tarascon, Louis XII, douzain, L. Pons
fig.11 :	Tarascon, François I, écu d'or, P. de Cocils
fig.12 :	Tarascon, François I, double tournois, P. de Cocils

Table des matières

Le mot du Président, par M. GOURILLON	p. 3
Le mot du responsable des <i>Annales</i> par J.L. CHARLET	p. 4
L'Union Latine, par C. CAMPIN	p. 5
Une monnaie rare frappée dans l'île de Négrepont (Eubée) à l'époque des croisades, par J.D. CAVALLLO	p. 7
Catalogue provisoire des monnaies de nécessité de la région provençale, par R. LE GUEN	p. 9
L'atelier monétaire de Tarascon, de Louis XI à François I, par J.L. CHARLET	p.23
Fabri de Peiresc numismate, par Ph. THIOLLIER	p.35
L'atelier monétaire de Tarascon : illustrations	p.46
Table des illustrations	p.47
Table des matières	p. 48

